

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23 513 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4 - 3 mois Fr. 11 - 6 mois Fr. 22 - 1 an Fr. 44 - LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

### ENCYCLIQUE ET ABUS DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

En ce jour de Pâques 1967, le Vatican portait à la connaissance du monde l'encyclique de Paul VI: «Populorum Progressio». Ce titre, le progrès des peuples, est le reflet du problème majeur qui se pose à l'humanité d'aujourd'hui. Le concours apporté par l'Eglise catholique à la recherche de solutions nouvelles, voire audacieuses, en vue de permettre à la société humaine de surmonter les plus dangereuses contradictions qu'elle porte en elle, revêt une importance primordiale.

Les socialistes, luttant depuis plus d'un siècle en faveur de la promotion humaine, sont extrêmement heureux de cet appui pontifical qui, malgré qu'il ne leur soit pas directement adressé, ne constitue pas moins un encouragement tangible. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une caution apportée à leur idéologie ou à leur programme; ils en sont absolument conscients. L'important, aux yeux de tous les socialistes, c'est cette possibilité nouvelle d'une plus large union de tous les hommes de bonne volonté en vue d'assumer pleinement les responsabilités de leur destin.

L'encyclique — et c'est là l'essentiel — recouvre largement les plus importantes préoccupations morales

des socialistes, par exemple la course aux armements, l'accroissement démographique, l'aide aux pays pauvres, la promotion d'une éthique internationale de justice et d'équité et la licite répartition de la puissance économique.

Concernant cette dernière, Paul VI reconnaît fermement que le droit de propriété n'est pas illimité, mais qu'il est subordonné, ainsi que le droit à la liberté du commerce, au droit fondamental qu'a chacun de trouver ce qui lui est nécessaire. Donc, selon l'encyclique, la propriété privée n'est pas, ou n'est plus, un droit inconditionnel et absolu.

Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet prochain, le peuple et les cantons devront se prononcer sur l'initiative syndicale et socialiste relative à la lutte contre la spéculation foncière et à la promotion de l'aménagement du territoire. Et, justement, ce sont les abus du droit de propriété qui rendent indispensables les nouvelles mesures constitutionnelles proposées par l'initiative. Notre Constitution fédérale ne donne actuellement pas les compétences indispensables à la Confédération pour qu'elle puisse coordonner et édicter une législation qui encadre et ordonne les efforts dispersés dans

le maquis de dispositions cantonales ou communales souvent contradictoires.

L'égoïsme tenace de citoyens guidés par leurs intérêts particuliers et stimulés par l'appât des gains faciles et injustifiés va s'opposer avec véhémence à cette initiative, dont l'ambition est de concourir au bien-être général.

A tous ces adversaires de demain, les socialistes rappellent une fois encore les enseignements de «Populorum Progressio», en particulier le passage où Paul VI, citant les Pères de l'Eglise, dit: «Ce n'est pas ton bien, affirme ainsi saint Ambroise, dont tu fais largesse au pauvre; tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu t'arroges. La terre est donnée à tout le monde et pas seulement aux riches.»

Quant aux partisans de l'initiative, ils sont persuadés, aujourd'hui comme hier, de sa justification et de son utilité pour l'avenir de notre pays. Ils vont s'engager, avec toute leur énergie et avec toute la force d'une juste conviction, dans cette lutte ardente en faveur d'une grande cause. Jean Riesen.

### Pour rationaliser les constructions routières



Un nouveau vibreur suisse a été mis sur le marché. Il peut satisfaire les plus dures exigences et pourra peut-être contribuer à la rationalisation et à l'abaissement des frais de constructions routières.

### NOUVELLES SUISSES

#### BIENNE ET LA QUESTION JURASSIENNE

Le Conseil municipal (exécutif) de Bienne a adressé au Conseil de Ville (législatif) un rapport concernant les répercussions des propositions de la députation jurassienne pour la ville de Bienne. Il propose d'adresser une lettre des autorités biennoises au Conseil exécutif du canton de Berne. Le projet de cette lettre a été mis au point par une commission ad hoc. Il déclare notamment:

Le 30 juin 1966, le Conseil de Ville décidait d'étudier les conséquences possibles, pour la ville de Bienne, des propositions de la députation jurassienne tendant à la création d'un cercle électoral jurassien pour les élections au Conseil exécutif et au Conseil national et à l'institution d'un droit d'option en faveur des citoyens du district de Bienne.

1. Le Conseil de Ville constate que la réalisation de ces propositions modifierait profondément la position de Bienne sur l'échiquier de la politique cantonale et fédérale. Le cercle électoral jurassien, s'il est un jour décidé, fera sentir ses rigueurs dans la région biennoise plus que partout ailleurs.

2. Le Conseil de Ville sait gré à la députation jurassienne d'avoir cher-

ché à atténuer les inconvénients du cercle électoral jurassien en prévoyant un droit d'option spécial pour les citoyens de Bienne. Il juge néanmoins ce droit d'option insuffisant et impropre à sauvegarder les droits légitimes des citoyens de Bienne.

3. Considérant: que Bienne a autant de liens avec le Jura qu'avec l'ancien canton; que les citoyens de Bienne désirent conserver intacts les droits politiques dont ils jouissent actuellement; qu'il serait illusoire de vouloir résoudre le problème jurassien en créant un malaise biennois, le Conseil de Ville demande aux autorités cantonales de retenir la proposition 4 de la députation jurassienne, mais ceci sous la forme modifiée que voici: statut spécial pour les citoyens du district de Bienne, qui pourront voter pour les candidats du Jura et pour ceux de l'ancien canton, et qui pourront aussi se porter candidats sur les listes du Jura ou sur celles de l'ancien canton.

4. Le Conseil de Ville s'abstient de prendre position sur le principe même du cercle électoral jurassien, ainsi que sur les autres principes essentiels proposés par la députation jurassienne.

#### Appel à un boycottage des produits américains

Le «Mouvement de la Réconciliation» vient d'adresser à ses membres de Suisse romande un appel leur demandant s'ils sont prêts à boycotter les produits en provenance des Etats-Unis, pour protester contre la guerre au Vietnam. Ce boycott avait été proposé lors du congrès de Lausanne, en novembre 1966. Ceux qui, dans leur conscience, estiment que ce moyen constitue une protestation valable sont invités à adresser à l'ambassa-

teur des Etats-Unis à Berne une carte annonçant que cette attitude exprime non des sentiments antiméricains, mais «la volonté d'appuyer les hommes clairvoyants qui, aux Etats-Unis, réclament une orientation vers la paix».

Le «Mouvement international de la Réconciliation» est une organisation pacifiste d'inspiration chrétienne. Son responsable en Suisse romande est M. Daniel Pache, pasteur à Morges.

#### La journée suisse pour la paix au Vietnam

La Journée suisse pour la paix au Vietnam se déroulera donc aujourd'hui samedi 15 avril, à Bienne. Le Conseil municipal, dans une déclaration a exprimé le vœu que «la Journée suisse pour la paix au Vietnam qui aura lieu au Palais des congrès contribue au règlement du dangereux conflit et soit empreinte de dignité». La participation des Biennoises et Biennois qui sont préoccupés par le problème de la paix sera une contribution importante au succès de cette manifestation. A 19 h., le cortège au flambeaux se préparera à la place de la Gare. Parcours: rue de la Gare—place Centrale—rue de Nidau—Bourg. Après une courte allocution au Ring (à 19 h. 45), suite du cortège aux flambeaux par la rue de Nidau. A 20 h. 30, ce sera le début de la grande manifestation publique dans la salle des fêtes du Palais des congrès, avec des

orateurs de marque, notamment Claude Bourdet, Paris, et Vo Van Ai, secrétaire général des bouddhistes vietnamiens. Entrée libre. Pour les participants à la marche du dimanche 16 avril, de Lyss à Berne, le rassemblement a lieu avant 10 h. à la gare de Lyss.

**ST-PETERZELL: En faisant des «commissions».** — Jeudi après midi, deux enfants dont les parents habitent Wald près de St-Peterzell, avaient été envoyés faire des «commissions» et marchaient sur le côté gauche de la chaussée. Soudain, une automobile apparut. A ce moment, la petite Maja, cinq ans, quitta son frère aîné et s'engagea sur la route. Bien que le conducteur eut freiné brusquement, la voiture happa la fillette qui fut projetée sur la route où elle fut tuée sur le coup.



### L'OPINION DE MAX WEBER

## PLEIN-EMPLOI POUR COMBIEN DE TEMPS?

Les économistes de notre pays pensaient autrefois que le marché du travail était un marché comme tous les autres; que les prix étaient déterminés par le jeu de l'offre et de la demande et qu'un certain taux minimum de chômage devait toujours subsister, afin que les salaires ne dépassent pas des limites précises. Cette conception n'apparaît aujourd'hui plus isolément. La plupart des experts en économie voient dans le plein emploi un but à atteindre, ne serait-ce que parce qu'ils ont à cœur de voir croître l'économie et que le chômage en serait un frein. Les formations intégrationnistes européennes parlent aussi de plein emploi dans leurs buts, en tout cas en ce qui concerne l'AELE.

Les syndicats et les partis socialistes ont considéré de tout temps le chômage comme une plaie pour la société et dans leurs programmes ils ont mentionné le plein emploi comme un but. Dans le programme actuel du PSS, il est dit que «l'économie sera dirigée et planifiée afin de réaliser le plein emploi en maintenant la stabilité des prix».

Qu'est-ce que le plein emploi? Est-il atteint lorsque 2% ou 1% ou 0% des forces de travail sont sans emploi? Il n'y a pas de définition valable pour tous les cas. Dans les années de crise, on considérait un pourcentage de 2-3% de chômeurs comme satisfaisant. Aujourd'hui, on est plus exigeant et on considérerait cela comme un fort chômage ayant de lourdes conséquences pour les intéressés comme pour l'économie tout entière.

#### 0,012 % de chômeurs en Suisse

Aujourd'hui, tous ceux qui ont moins de quarante ans ne connaissent le chômage dans notre pays que par ouï-dire, mis à part le chômage du travail saisonnier. En 1938, la dernière année avant la guerre mondiale, on comptait dans notre pays une moyenne de 52 590 chômeurs sans

aucun travail. Cela représentait 4% des forces de travail. Pendant les années de guerre, le chômage se réduisit très rapidement et, en 1948, on ne comptait plus que 3000 chômeurs. Il y eut une légère enflure à 9600 ou 0,6% en 1950, lorsque la crise de l'après-guerre que certains craignaient tant eut touché notre pays. Le nombre des ouvriers de fabrique diminua entre 1948 et 1950 de 40 000. Cependant, cela ne s'est pas marqué dans la courbe du chômage, car on licencia soit des femmes cherchant un emploi passager, soit des travailleurs étrangers.

Depuis lors, le chômage a été insignifiant dans notre pays. En 1960, on comptait 1222 chômeurs, ou 0,06%, selon les rapports des offices du travail. Au cours des dernières années, il y avait pendant les mois d'été 100 à 200 personnes sans emploi et 1000 à 1500 en hiver. La moyenne pour 1965 a été de 300, soit 0,012%.

Il y a des étrangers à qui ces chiffres si bas paraissent bizarres et qui voudraient faire planer un doute sur nos statistiques. Il peut arriver que certaines personnes isolées temporairement sans emploi négligent de s'annoncer. Mais elles ne doivent pas être nombreuses, car le fait de ne pas s'annoncer, qui pouvait s'expliquer en période de chômage massif, puisqu'il n'y avait pas de débouché, est une erreur actuellement quand les offices du travail offrent 4000 à 6000 places libres. Dans ces circonstances, on peut véritablement parler de plein emploi. Jetons maintenant un coup d'œil sur l'étranger.

#### 2 à 3 % de chômeurs à l'étranger

Nous ne ferons aucune comparaison avec l'Italie qui présente toujours un chômage chronique, difficile à chiffrer, mais qui oscille autour d'un million, selon les dernières estimations. Au cours des dernières années, l'Allemagne a connu un excellent taux d'emploi. Mais elle vient d'être atteinte d'une façon inattendue par une

dépression, voire une crise, qui l'a beaucoup surprise. Au cours de cet hiver, le nombre des chômeurs a atteint 670 000, ce qui, sur 21 millions de travailleurs, représente 3,2%. A la fin de mars, 576 000 personnes, ou 2,7%, étaient encore sans emploi.

En Grande-Bretagne, on signalait en février 600 000 chômeurs, ou 2,6%. Les derniers chiffres de mars annoncent 569 000 chômeurs, ou 2,4%, soit un recul. En Hollande, le chômage a considérablement augmenté tout dernièrement: on a atteint le chiffre de 100 000, ou 2%. En face de ces données, le chômage apparaît très faible en France: les offices du travail annonçaient 41 000 chômeurs, ou 0,3%.

Aux Etats-Unis, on a atteint en janvier le plafond, normal pour la meilleure année, le chômage n'est jamais tombé au-dessous de 3% saison, de 3 160 000 chômeurs, ou 4,4%. Mais on note aussi que, durant les

#### Nous nous portons bien

Essayons de nous représenter ce que signifierait un chômage de l'ordre de 2 à 3% dans notre pays. On estime aujourd'hui le nombre des personnes en activité dépendante à 2,4 millions. Si 2% n'avaient pas de travail, cela ferait environ 50 000 chômeurs ou parfois autant de familles sans revenu, soit cent fois plus qu'actuellement. Cela aurait un effet paralysant sur toute notre économie, comme c'est le cas en Allemagne. En dépit de toutes nos imperfections — que nous ne manquons pas de critiquer — (renchérissement, loyers élevés, travailleurs étrangers trop nombreux pour les uns, pas assez nombreux pour les autres, etc.), lorsque nous nous comparons avec l'étranger, nous devons reconnaître que depuis la guerre jusqu'à maintenant nous ne nous en sommes pas trop mal tirés.

Savoir si notre économie ne sera pas aussi touchée par la récession qui affecte plusieurs pays est une question qu'on ne saurait écarter. On relève des indices, notamment dans le

(Suite en dernière page)

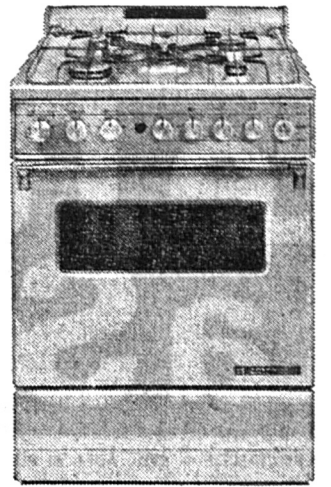
# Notre campagne d'échange:



Une nouvelle cuisinière à gaz moderne  
avec une remise de 50.- à 130.- francs  
+ une prime de 50.- à tout nouvel abonné au gaz de cuisson

cuisson rapide-fine cuisine-bien-être moderne

Henri Cavé - Au Centre - Le Cordon Bleu SA - Diemand SA - Innovation SA  
L. Pamblanc et Cie SA - Perret frères - La Placette - Sabag SA - Schmidt  
Saint Laurent SA - Troesch et Cie SA - Magasin des Services Industriels



*Au Vieux Stand  
Lutry*

**R. CACHEMAILLE**

Dans un cadre reposant,  
des repas soignés  
à des prix étudiés.

## BUFFET CFF

Mme R. PECLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour  
assemblées, séances de comités,  
repas de familles  
(noces, baptêmes), etc.

## MÉMENTO LAUSANNOIS

Médecin de garde  
Pour Lausanne Prilly Pully centrale tél.  
ph. nique des médecins No 23 18 23.

## Prêts rapides

- Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.—
- Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.
- Conditions sérieuses.



**Veillez nous envoyer ce coupon  
aujourd'hui encore.  
Vous trouverez un ami en la  
banque spécialisée depuis 50 ans.**

**Banque Procrédit**  
Fribourg, Tél. 037 / 26431

Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

Une bonne publicité: Le Peuple — La Sentinelle

## OFFRES D'EMPLOI

### Département de justice et police Genève

Une inscription est ouverte en  
vue de l'engagement d'un

## gardien de prison

CONDITIONS :

Etre citoyen suisse, âgé de 27 ans  
au plus lors de l'inscription, in-  
corporé dans l'élite, jouir d'une  
bonne santé et justifier d'une  
bonne instruction.

Le candidat choisi accomplira  
d'abord un temps d'essai. En cas  
de nomination, le traitement de  
base est fixé conformément à la  
loi concernant le personnel de la  
prison.

Les uniformes et les soins médi-  
caux sont à la charge de l'Etat.  
Entrée en service : dès que possi-  
ble.

Les inscriptions, écrites de la  
main du candidat, doivent être  
adressées au directeur de la pri-  
son, rue des Chaudronniers 9,  
1204 Genève, accompagnées d'un  
curriculum vitae, jusqu'au 30 avril  
1967, dernier délai.

**Le conseiller d'Etat  
chargé du Département  
de justice et police  
Henri Schmitt**

### Finances montreuusiennes : bonne surprise

Les comptes de la ville de Montreux  
pour 1966 laissent apparaître un im-  
portant excédent de recettes. Le total  
des recettes s'élève à 14 403 989 fr. 16  
et celui des dépenses à 11 872 015 fr. 89,  
ce qui représente un excédent de recet-  
tes de 2 531 974 fr. 27. Après déduc-  
tion de l'amortissement et des pro-  
visions, le solde disponible est de  
1 900 741 fr. 42. Le budget prévoyait un  
excédent de recettes de 636 600 fr., et,  
après déduction de 635 000 fr. d'amor-  
tissement et de provisions, un solde  
disponible de 1600 fr.

L'excédent du solde disponible de  
1 899 141 fr. 42 par rapport au mon-  
tant prévu au budget provient essen-  
tiellement d'une augmentation de  
2 150 000 fr. environ du rendement des  
impôts. L'heureux résultat des comp-  
tes a permis à la Municipalité de  
proposer au Conseil communal d'aug-  
menter certains amortissements et des  
versements à des comptes provisions,  
pour les investissements futurs.

## MEMENTO GENEVOIS

COMEDIE (24 05 00) : A 14 h. 45, matinée clas-  
sique, et à 20 h. 45, hors abonnement, «La  
Mégère apprivoisée», de Shakespeare,  
adapt. Th. Maulnier, avec Dora Doll et  
Pierre Hatet.

## CINEMAS LAUSANNOIS

**A.B.C. Tél. 22 55 52-53**  
14.00, 16.10, 18.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Première suisse. Une super organisation  
**LES CRIMINELS DE LONDRES**  
Sean Connery, Skip Homeier, Margaret  
Rawlings  
Parlé français

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Ce soir nocturne à 23 h. 15  
Première vision, couleurs, grand écran  
Dans le merveilleux Mexique  
un prodigieux film d'aventures  
**LES MERCENAIRES  
DE RIO GRANDE**  
Lex Barker, Gérard Barry, Rik Battaglia

**Atlantic Tél. 22 11 44-45**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Ce soir nocturne à 23 h. 15  
Grande première  
Francis Blanche et Claude Rich réunis  
dans un feu d'artifice d'une irrésistible  
drôlerie  
**LES COMPAGNONS  
DE LA MARGUERITE**  
Catherine Darcy, Michel Serrault

**Bel-Air Tél. 23 53 12**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Ce soir nocturne à 23 h. 15  
En première vision - Cinémascope et  
couleurs - Parlé français  
Un western d'acier, violent et percutant  
**SEUL CONTRE TOUS...**  
avec Robert Hundar, Mercedes Alonso,  
Adrien Hoven

**Bourg Tél. 22 86 22**  
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans  
Première vision suisse romande  
L'histoire d'une passion illicite  
**MA SŒUR... MON AMOUR**  
La sœur Bibi Anderson - Le frère Per  
du maître suédois Vilgot Sioman  
Oscarson Vers orig. s.-t. franç./all  
Faveurs suspendues à 21.00

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision suisse  
**LE RETOUR DES SEPT**  
Ces sept mercenaires pourchassés par  
la loi, hais par les sens-toi !  
Yul Brynner, Robert Fuller et Julian  
Mateos Warren Oates, Virgilio Teixeira  
Technicolor-Panavision

**Cineac Tél. 22 74 99**  
Permanent: 14.00-23.00 18 ans  
Un film superréaliste... Un monde  
insolite... Un divertissement  
de première classe...  
**LE MONDE SANS VOILE**

**Colisée Tél. 32 61 25**  
14.30, 20.30 16 ans  
En grande première réédition. Version  
intégrale. 3 h. 15 de projection  
L'immortel chef-d'œuvre du cinéma  
français  
**LES ENFANTS DU PARADIS**  
de Marcel Carné et Jacques Prévert  
avec Jean-Louis Barrault, Arletty, Pierre  
Renoir, Maria Casarès

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Ce soir nocturne à 23 h. 15  
Grande première vision française  
Le lion d'or du Festival de Venise 1966  
Le prix de la Fédération internationale  
de la presse  
**LA BATAILLE D'ALGER**  
de Gillo Pontecorvo

**Lido Tél. 23 21 44**  
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10 18 ans  
En grande première.  
Marcello Mastroianni dans une œuvre  
intelligente, subtile et captivante  
d'Elio Petri  
**L'ASSASSIN**  
avec Micheline Presle et Cristina Gajoni

**Metropole Tél. 23 62 22**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Première vision - Français - Couleurs  
**CINQ GARS  
POUR SINGAPOUR**  
D'après le fameux roman de Jean Bruce  
avec Sean Flynn, Marika Green,  
Terry Downes, Marc Michel

**Moderne Tél. 24 28 77**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Le chef-d'œuvre fascinant et envoûtant  
d'Alain Resnais  
**L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD**  
Lion d'Or du festival de Venise  
avec Delphine Seyrig et Sacha Pitoeff  
La critique est unanime : «C'est un  
chef-d'œuvre»  
Strictement pour un public averti

**Montchoisi Tél. 24 05 87**  
15.00, 20.30 16 Jahren  
Farbfilm Scope - Erstausführung  
Ein Kriminalmenteeur aus dem heissen  
Afrika  
**DER SCHATZ  
DER BLAUEN BERGE**  
Lex Barker, Anna Smyrner, Dietmar  
Schonheer, Walter Rilla

**Palace Tél. 22 13 50**  
14.00, 16.10, 18.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Pour la première fois à Lausanne,  
version intégrale du film exceptionnel  
de Jean Renoir  
**LA RÉGLE DU JEU**  
Nora Gregor, Paulette Goddard, Julien  
Carette, Milla Parely, Anne Mayen

**Rex Tél. 23 43 31**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Parlé français  
Des futurs candidats à la mort  
**BATAILLON 999...**

**ROMANIE 23 47 64**  
14.30, 20.15 16 ans  
Dix-septième semaine - Parlé français  
Sur écran géant vistarama 70 mm.  
**LE DOCTEUR JIVAGO**  
Les billets réservés non retirés  
à 19.30 seront vendus

**City-Pully Tél. 28 69 69**  
20.30 parlé français 16 ans  
En technicolor, la bombe anglaise  
Julie Christie dans l'œuvre profonde  
de François Truffaut  
d'après Ray Bradbury...  
**FAHRENHEIT 451**  
avec Oskar Werner - Jusqu'à dimanche

**Corso-Renens Tél. 24 90 35**  
17.15, In italiano 16 ans  
**IL LEONE DI TEBE**  
20.30, samedi, français 16 ans  
14.30, 20.30, dimanche  
**STATION ULTRA-SECRET**

## VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte  
en vue de repourvoir le poste de

## directeur

du Musée et Institut d'ethnographie

Les candidats doivent :

- remplir les conditions fixées par  
les statuts du personnel et de la  
caisse d'assurance ;
- être titulaires d'un doctorat à  
orientation ethnographique ;
- être aptes à assurer l'administra-  
tion et la direction générales d'un  
Institut et fournir les preuves d'ex-  
périences dans ce domaine.

Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> août 1967.  
Le classement dans l'échelle des trai-  
tements et le salaire correspondant  
dépendront des connaissances et ap-  
titudes du candidat.

Tous renseignements, ainsi que la  
formule à remplir peuvent être obte-  
nus au secrétariat général du Conseil  
administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4,  
et au Musée et Institut d'ethnogra-  
phie, boulevard Carl-Vogt 65-67.

Les candidatures manuscrites, accom-  
pagnées d'un curriculum vitae sur la  
formule ad hoc, doivent parvenir jus-  
qu'au mercredi 3 mai 1967 au secré-  
tariat général du Conseil adminis-  
tratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la  
mention « Directeur ».

**Le secrétaire général du Conseil  
administratif :**  
**R. MÉROZ**

## VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte  
en vue de repourvoir plusieurs postes de

## gardiens-nettoyeurs manutentionnaires

au Muséum d'histoire naturelle

Les candidats doivent :

- remplir les conditions fixées par  
les statuts du personnel et de la  
caisse d'assurance ;
- être de nationalité suisse ;
- être robustes.

Tous autres renseignements, ainsi que  
la formule à remplir, peuvent être  
obtenus au secrétariat général du  
Conseil administratif, Hôtel municipal,  
et au Muséum d'histoire naturelle,  
rue de Malagnou.

Les offres manuscrites, accompagnées  
de la formule et d'une photographie,  
doivent parvenir jusqu'au vendredi  
28 avril 1967, au secrétariat général  
du Conseil administratif, rue de l'Hô-  
tel-de-Ville 4, avec la mention « Gar-  
diens ».

**Le secrétaire général du Conseil  
administratif :**  
**R. MÉROZ**

## La culture au rabais

Une récente polémique a opposé deux collaboratrices de notre journal au périodique de la Fédération romande des consommatrices à propos des « livres en multipacks » — autrement dit, et de manière moins franglaise, les collections de livres vendues par abonnement ou par souscription mensuelle.

On peut discuter longtemps des mérites comparés des diverses éditions d'œuvres plus ou moins complètes qui sont actuellement offertes sur le marché, à grand renfort d'une publicité dont le mauvais goût et la sottise sont parfois ahurissants. Ce n'est, au fond, pas l'essentiel.

Peut-on commencer par rappeler qu'en principe un livre est destiné à un usage précis: la lecture? Que ses qualités ornementales, la beauté de sa reliure, l'originalité de ses illustrations, ou, plus simplement, son aptitude à meubler le coin d'un salon, sans être indifférentes, passent au second plan? La bibliophilie est une manie coûteuse, le plus souvent pratiquée par des gens qui recherchent dans un livre l'attrait de l'objet rare ou curieux. S'imaginer qu'on devient un bibliophile en achetant quelques mètres de carton recouvert de simili-cuir et de dorures agressives, ce n'est même pas un semblant de culture. C'est adopter un comportement d'illettré.

Sans doute, un livre est aussi un objet, et, à ce titre, rien n'interdit qu'il soit beau et décoratif. Mais il est évident que, le vrai bibliophile mis à part — lequel ne s'intéresse aucunement aux livres dont nous parlons ici — cette préoccupation doit rester secondaire pour l'amatour de livres. C'est-à-dire pour celui qui entend lire et non épater sa concierge. Des diverses collections publiées, on choisira donc celle qui convient le mieux à ses intérêts, à ses besoins... et à ses moyens.

Prenons l'exemple de Zola dont, presque simultanément, trois éditeurs offrent en souscription les « œuvres complètes ».

Observons, en premier lieu, que seule une de ces trois éditions est vraiment « complète ». Très soignée, relativement coûteuse, elle s'adresse avant tout à ceux qui, spécialistes ou passionnés de l'auteur des « Rougon-Macquart », désirent en posséder l'œuvre entière, qui dépasse de très loin les seuls écrits romanesques.

Mais si l'on se contente d'aligner les volumes de cette collection sur les rayons d'une bibliothèque, en « piquant » au hasard quelques romans connus, on donne en plein dans la mystification d'une culture au rabais. C'est-à-dire d'une culture qui ne « cultive » rien de plus que l'apparence, qu'on se paie à tant l'in-folio, et qui est morte avant d'avoir vécu. Cela devient du fétichisme pur et simple.

Après tout, laissez-vous périr votre vin sans le boire?

Des deux autres collections consacrées à Zola, à peu près analogues quant au contenu, l'une a sur sa concurrente le net avantage du prix. Sept francs nonante le volume au lieu de treize francs trente. Quoi qu'il en soit, ce sont deux éditions dépourvues d'appareil critique, destinées à ceux qui souhaitent acquérir, pour un prix assez modique, payable par acomptes, l'ensemble des romans d'Emile Zola dans une présentation uniforme. Une collection (l'œuvre romanesque uniquement) comprend vingt-quatre volumes, alors que l'autre, un peu plus complète, en compte quarante.

Il n'y a rien de mal à cela, et la lecture du cycle complet des « Rougon-Macquart » est une saine distraction, qu'on ne peut que recommander au plus grand nombre.

Mais là encore, laissez croire que la lecture de ces œuvres permettra de comprendre ce que furent le Second Empire, Badinguet ou la Commune de Paris, c'est tendre au public un miroir à alouettes.

C'est un autre aspect de la culture au rabais. Celui qu'on reproche si souvent au livre de poche et à ses succédanés. Il existe un danger à faire vendre les livres par des marchands de cigares, ou à les débiter entre deux éventaillers de mandarines. On risque d'accroître encore la confusion des valeurs

(Suite en quatrième page)

# LA VIE CULTURELLE

## Essayer, en dépit du gâchis

Frédéric Nietzsche, dans un chapitre d'« Ainsi parlait Zarathoustra », parle ainsi de la solitude: « Où cesse la solitude commence la place publique; et où commence la place publique commence aussi le bruit des grands comédiens et le bourdonnement des mouches venimeuses ». Plus loin, je lis ceci: « J'aime la forêt. Il est difficile de vivre dans les villes: ceux qui sont en rut y sont trop nombreux ».

On peut aimer ou ne pas aimer Nietzsche. On peut le suivre ou ne pas le suivre. Pour aujourd'hui la question n'est pas là. La question est de savoir s'il nous est encore possible, à nous hommes et femmes « civilisés » du XX<sup>e</sup> siècle, de nous claquer dans une solitude personnelle, morale, et de nous tenir à l'écart de la place publique.

Il y a à cette question une première solution: je fais mon balluchon, je tire le rideau sur toute ma vie antérieure, je claque la porte à tous les principes et je m'en vais dans la forêt — entendez par là dans la montagne, dans la brousse, en Afrique ou dans le Grand-Nord — bref, je vais re-naître ailleurs, seul, accompagné de mon unique désir de solitude et d'indépendance. Je me chargerai de subvenir alors aux trois seuls besoins vraiment nécessaires à l'homme: un toit, le feu, l'eau. Je me nourrirai de fruits, de légumes ou d'herbages, du petit produit de la chasse.

Mais pareil désir est-il encore réalisable? Pareil retour à la nature est-il encore possible? Peut-être. Il faudrait essayer. Il n'en reste pas moins que ce serait là une des solutions pour fuir cette place publique. Solution qui nous apparaît malgré tout comme bien utopique et illusoire. Solution bien belle sur le papier, mais difficilement réalisable. En quelque sorte un tableau bucolique...

Il y a la seconde solution: Je reste sur la place publique, mais je choisis cette place publique. Je m'en vais à la recherche d'un petit village « typique » comme on dit folkloriquement. Un petit village typique où l'on mange encore « naturel », où l'on s'éclaire à la chandelle ou au pétrole, où l'on boit le petit vin fait maison et où l'on habite un mas paisible ou un chalet rustique.

Là encore, pareil désir est-il réalisable?

Honnêtement, nous ne le pensons pas.

Les uns après les autres, nos haimeaux de montagne se muent en cités artificielles pour banquiers en vacances. Partout le tourisme se fait industrie. Le Valais, pour prendre un exemple, s'enrichit mais perd son âme. Le Valais ne sera bientôt plus qu'un tissu de stations à la mode dans lesquelles l'étranger se rend à seule

Mais le bon goût de nos bâtisseurs ne s'arrête pas là. Je viens de voir dans un village valaisan cher à Ramuz, Lens, pour ne pas le nommer, d'énormes tubes au néon boulonnés à même les poutres des mazots. En face de l'église merveilleuse de ce village, on a planté, sans discernement aucun, un magasin d'alimentation en béton. Il semble pourtant qu'il aurait été possible de construire dans le



Un désir de solitude et d'indépendance

fin d'exhiber ses après-ski fourrés, ses pantalons fuseaux dernier cri et dernier coloris. Le pain de seigle, le fromage durci par l'hiver et le vin blanc cèdent leur place aux hot-dogs et au whisky. Les antiquaires citadins dépouillent les paysans montagnards de leurs richesses. Sans parler de certains architectes et de certaines municipalités qui construisent et qui laissent construire au sein d'un paysage fait de forêts, de vignes et d'antiques chalets merveilleux, d'horribles buildings où stars, vedettes, princes ou rois auront loisir d'acheter de splendides appartements « haut standing ».

style du pays — et Dieu sait si le Valais possédait un style propre — et de remplacer le néon par de grandes lanternes, électrifées si l'on veut, comme la chose s'est si bien réalisée dans certaines villes françaises par exemple.

Qu'existaient-il de plus beau que Sion? Sion avait une splendide poitrine: se deux collines de Valère et Tourbillon. Ce qui s'offre à la vue présentement en arrivant dans la capitale valaisanne, ce sont à nouveau d'énormes boîtes à hommes. Sans parler de cette source de mugissements qu'est l'aérodrome militaire. (A suivre)

B.P. CRUCHET.

## NOTRE LANGUE

### De quelques archaïsmes

Il appartient aux régions linguistiques marginales de maintenir dans leur langage des termes qui ont disparu de la langue commune du pays même ou du centre de ce pays. Ainsi en est-il de la Suisse romande, de la Belgique et du Canada. C'est que les innovations, pour ce qui est du domaine du français, apparaissent la plupart du temps à Paris, et rayonnent de là tout d'abord vers les provinces puis vers les pays limitrophes. On constate, en Suisse notamment, des « retards » de plusieurs siècles parfois.

Commençons par citer quelques archaïsmes parmi les plus fréquents:

Le dîner pour le « déjeuner » (= repas de midi) et le souper pour le « diner ». En France, les acceptions « romandes » étaient déjà en voie de disparition au XIX<sup>e</sup> siècle puisque dans le Littré (très utile si l'on veut connaître la langue d'autrefois, mais absolument dépassé si l'on s'intéresse au français contemporain), on peut lire, à propos de « diner »: « Repas qui se faisait autrefois et qui, à la campagne et dans certaines villes, se fait encore vers midi. » Les dernières éditions du Petit Larousse ne donnent plus que la définition « repas du soir ». Ajoutons, cependant, que l'on trouve encore « souper » dans le sens de « repas du soir » chez des écrivains comme Gide, Giono, Géhenno, etc.

Septante, huitante et nonante. Qui connaît ses classiques aura sans doute

rencontré plus d'une fois ces adjectifs numéraux qui ont disparu presque totalement en France à l'heure actuelle. Il est bon de noter toutefois que ces formes n'ont jamais été que littéraires, l'ancien mode de numération gauloise ayant imposé les termes (curieusement compliqués) de soixante-dix, de quatre-vingts et de quatre-vingt-dix.

La volée. Cette métaphore — assez jolie, il faut le reconnaître — est très fréquente dans notre pays. Nous parlons souvent d'une « volée d'élèves ». Or les Français ne connaissent plus ce terme; ils parlent d'une « promotion ». Mais Littré cite encore: « Une volée de collégiens ». A propos de « promotion », relevons que l'acception de « passage dans la classe supérieure » est uniquement suisse.

La bonne main, c'est-à-dire le pour-boire, est un mot qui a disparu en France mais qui est encore très vivant chez nous. Il en va de même de cachemaille (= tirelire). Rappelons à ce sujet que maille est le nom d'une ancienne monnaie de cuivre de peu de valeur. Que l'on songe à la locution « avoir maille à partir avec quelqu'un » (où « partir » signifie « partager »)!

Le régent, c'est-à-dire l'instituteur, est encore employé dans certaines parties de la Suisse romande, notamment dans le canton de Vaud. Or, en France, ce mot était déjà archaïque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle puisque Littré le définit ainsi: « Autrefois, celui qui enseignait dans un collège communal. »

La vessie. Il n'est pas rare d'entendre des gens dire qu'ils ont des vessies (aux mains, aux pieds) alors

qu'ils devraient parler d'ampoules. Ce sens ne figure plus dans le Petit Larousse, mais Littré, de nouveau, mentionne cette acception tout en précisant qu'elle est populaire.

Les pattes (= chiffons): ce terme est déjà cité comme archaïque par Littré. Jusqu'ici, je n'ai fait allusion qu'à des mots dont la mort était relativement récente. Maintenant, je vais mentionner quelques vocables dont la disparition est beaucoup plus ancienne.

Dans le canton de Neuchâtel, on entend assez souvent des personnes âgées parler de cagnions (= pantoufles). Or on trouve dans Rabelais le mot « escafignon », qui signifie « escarpin », « chausson ».

Quant au terme cagnard (alcôve, réduit), on l'entend parfois, quoiqu'il soit en voie de disparition, comme la chose elle-même. Ici aussi, c'est un auteur du XVI<sup>e</sup> siècle, Montaigne, qui nous permet de remonter aux origines. En effet, il emploie cagnard (de caigne = la chienne) dans le sens de « chenil », d'« abri misérable ». Il ne fait aucun doute qu'il s'agit du même mot.

Voici une autre survivance du Moyen Age: le chésal, qui désigne, chez nous, un emplacement où l'on va bâtir, où est bâti un édifice. Or on trouve ce mot en France, au XII<sup>e</sup> siècle, dans le sens de « bâtisse », de « château ». Il s'est donc maintenu non sans avoir subi un glissement métonymique.

Je terminerai en citant un autre vestige médiéval, la papette (= bouillie), terme que l'on entend parfois, notamment dans les expressions « avoir la bouche en papette » ou « il ne peut plus dire papette » (il a la bouche si pleine qu'il ne peut plus parler).

M. C.

LAUSANNE:

## « La Muraille de Chine » de Max Frisch

Le Théâtre de Beaulieu accueille en général des manifestations artistiques « internationales ». Mercredi, ce fut la création, en français de la pièce de Max Frisch, auteur suisse, par le Centre dramatique romand et le théâtre de Carouge, dans une mise en scène de Charles Apothéloz. S'il y avait eu encore besoin d'une démonstration, eh bien! elle est maintenant faite et bien faite. La valeur de ce spectacle est évidente, à tous points de vue.

Apothéloz est parvenu à la pleine possession de ses moyens, de son métier. La réalisation de la « Muraille » était redoutable. Cette œuvre mobilise une quarantaine de personnages. Elle se déroule comme une énorme symphonie dont le thème central est d'une simplicité somme toute élémentaire voire banale mais s'enrichit de nombreuses digressions et incursions poétiques et philosophiques, dans un scintillement, une abondance presque déconcertantes. Frisch ramène toujours ses divagations au thème central et moteur. Encore faut-il que le metteur en scène tienne également la barre d'une main ferme. Apothéloz a su conduire ce navire.

Sans doute s'est-il appuyé sur le talent de Jean Monod dont les masques, les costumes (réalisés par l'atelier Yvonne Repetti), le dispositif scénique sont d'une grande beauté. Sans doute a-t-il pu compter sur ses comédiens parmi lesquels nous citerons François Simon, d'une simplicité émouvante dans l'Homme d'aujourd'hui, Jean Vigny, impressionnant et subtil empereur de Chine, Bernard Junod et Pierre Ruegg, personnages de la Cour, Jean Bruno, dans le rôle de Brutus et Lise Ramu, insolite et touchante princesse chinoise.

Encore fallait-il assembler les rouages, donner et maintenir le ton général, dégager la ligne de cette symphonie somptueuse et multiple.

Le résultat est là. Le Centre dramatique romand ira présenter cette œuvre à l'exposition universelle de Montréal. Ce sera la prestation de la Suisse sur le plan dramatique. Nous pouvons nous en réjouir.

Il ne me reste pas de place pour parler de la pièce elle-même. D'ailleurs, comment la raconter? Il s'agit d'une question posée. Celle-là même de l'avenir, de la survie ou de la mort de l'humanité, de l'attitude, de la décision de l'homme en possession de la puissance nucléaire. Il s'agit encore de l'opposition et de la tyrannie marquant l'histoire humaine dans tous les siècles de son déroulement et qu'un Brutus, remonté jusqu'à nous de son époque romaine, découvre avec stupeur dans nos sociétés républicaines de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit... mais allez-y voir vous mêmes, si vous le pouvez encore. C'est un spectacle dont vous vous souviendrez.

GÉO-H. BLANC.

## A travers les arts...

**FESTIVAL.** — Du mardi 18 avril au 12 juin se déroulera, à Genève, un festival de la culture tchécoslovaque.

**SAINT-GALL.** — Une exposition intitulée « Picasso et le béton » est ouverte au Musée des Beaux-Arts jusqu'au 21 mai.

**PRIX MÉRITÉ.** — Alice Rivaz, qui est l'un des meilleurs écrivains romands actuels, a reçu le Prix des écrivains genevois pour son manuscrit « Le Creux de la Vague ». Rappelons qu'A. Rivaz est la fille de Paul Golay.

**MONTREUX.** — Un grand festival international de jazz se tiendra à Montreux du 16 au 18 juin.

**EXPOSITION.** — Jusqu'à la fin du mois, le sculpteur E. Spörri présente l'essentiel de son œuvre à la galerie « Peter und Paul », à Zoug.



# Chronique chaux-de-fonnière

**DU BRUIT EN PERSPECTIVE.** — Le Département militaire fédéral communique que les 20-21 et 24-25 et éventuellement le 26 avril 1967, l'aviation effectuera, dans la région de Laufen—Langenthal—Zollikofen—La Chaux-de-Fonds—Saint-Ursanne, des exercices de vol, en partie à basse altitude. Ces jours-là, il faudra par conséquent s'attendre à l'intervention bruyante et souvent inopinée d'avions militaires. La troupe s'efforce de limiter au minimum ces inconvénients et elle prie la population de bien vouloir faire preuve de compréhension.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance

Burri Frédéric, fils de Werner, employé CFF, et de Maria-Margareta, née Hagmann.

### Promesses de mariage

L'Éplattier Roger-André, diamantier, et Kurzo Rose-Marie.  
Guyaz Jean-Claude, boîtier, et Flühmann Madeleine.  
Bürge Marcel-Ferdinand, laborant, et Fenner Dorothea.

### Mariages

Wäfler Jean-Louis, agriculteur, et Boder Liliane-Simone.  
Chapatte Jean-Maurice-Charles, technicien-horloger, et Sollberger Yvette.  
Zutter Jean-Paul, électricien, et Sanny Karola.  
Fankhauser Roland, conducteur offset, et Lagniaz Rose-Marie.  
Castronovo Stefano-Simone-Pietro, ouvrier de fabrique, et Lanci Maria-Addolorata.  
Wüthrich René-Maurice, cuisinier, et Quinche Anne-Marie.

### Décès

Thomas Rose, née le 26 août 1887, ménagère, célibataire, Arbes 41.  
Voïrol, née Grand-Guillaume-Perrenoud, Germaine-Jacqueline, ménagère, née le 1er mai 1925, épouse de Voïrol Henri-André-Arthur, 1er-Mars 12a.

**JUBILÉ AUX FINANCES COMMUNALES.** — Au cours d'une petite cérémonie réunissant la direction et le personnel du Dicastère des finances, M. A. Favre-Bulle, directeur des Finances, vient d'avoir l'occasion, au nom des autorités communales, de féliciter et remercier chaleureusement trois jubilaires : Pierre Gendre, pour 40 années, M. Marcel Girard et Henri Boillat, pour 25 années d'activité au service de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Entré en 1927 au service des Finances, P. Gendre, porteur du titre fédéral de comptable diplômé, occupe avec distinction, depuis 1938, le poste de chef de la comptabilité générale.

M. M. Girard occupa successivement et avec beaucoup de doigté, depuis 1942, des postes où les rapports avec le public sont souvent délicats, à l'Office du ravitaillement, au contrôle des prix, et, dès 1958, à la gérance des immeubles communaux.

Il en est de même pour Henri Boillat, engagé lui aussi en 1942, qui travailla à l'Office du ravitaillement, à l'Office du travail, occupa le poste de caissier au bureau des contributions, et enfin celui de comptable à la Comptabilité générale.

**COLLISION.** — Hier, à 11 heures, deux voitures se sont rencontrées à l'intersection de la rue des Sagnes avec la rue du Sentier. Dégâts matériels.

# Chronique neuchâteloise

**NEUCHÂTEL: Violente collision.** — Une violente collision s'est produite tard dans la nuit sur la route des Poudrières. Un automobiliste tessinois, M. F. Corradi, roulait en direction de Vauseyon, à proximité du garage des Poudrières, il emprunta la gauche de la chaussée. Sa voiture entra alors en collision avec celle de M. E. Gygax, de Zurich, qui roulait correctement. M. Corradi a été transporté très grièvement blessé à l'Hôpital de la Providence.

**NEUCHÂTEL: Jeunesse socialiste.** — Assemblée générale de la section mardi 18 avril, à 20 h., à l'Hôtel City, petite salle du 1<sup>er</sup> étage. Ordre du jour important. Sujet: les élections nationales, exposé par René Meylan.

## LES CULTES

Terreaux: 8.00, culte matinal; Collégiale: 9.45 M. J. Vivien; temple du Bas: 10.15, M. R. Cand; 20.15, culte du soir; Ermitage: 10.15, M. J.-P. Ramseyer; Maladière: 9.45, sainte cène, M. M. Held; Valangines: 10.00, M. A. Gygax; Cadolles: 10.00, M. J.-S. Javel; Chaumont: 9.45, Serrières: 10.00, culte, M. André Perrel, ni école du dimanche, ni culte de jeunesse, La Coudre-Monruz, 10.00, culte, M. P.-H. Molinghen; 20.00, culte du soir.

## Cinéma

APOLLO: «La Comtesse de Hong-kong», deuxième semaine.  
PALACE: «La Grande Vadrouille», quatrième semaine.  
STUDIO: «Mathias Sandorf».  
ARCADES: «Et pour quelques Dollars de plus»  
REX: «L'Empreinte de Frankenstein».  
BIO: «Hitler... plus jamais!».

**LES VERRIÈRES: Bûcherons accidentés.** — Deux bûcherons qui exploitaient du bois au lieu dit «La Côtière», ont été victimes d'un accident. L'un, Robert Fatton s'est blessé une jambe avec une hache, le second, Walter Egger, est tombé sur des pierres et s'est brisé des côtes.

**AUVERNIER: Issue fatale.** — M. André Evard, 25 ans, victime d'un accident à Saint-Blaise, que nous avons relaté hier, est malheureusement décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital de la Providence.

**COUVET: Collaboration industrielle.** — Les maisons Georges Fischer S. A., à Schaffhouse, et Edouard Dubied & Cie S. A., à Couvet et Neuchâtel, qui fabriquent des machines de différents types, ont décidé de collaborer, en particulier dans les domaines de la recherche, de la vente et du développement de leurs techniques. Mais des associations sur les plans personnels ou financiers ne sont pas prévus par cet accord.

# CHRONIQUE LOCLOISE

**CLUB DES LOISIRS.** — Par un bel après-midi ensoleillé, qui l'eut cru qu'un tel auditoire se réunirait au Casino pour une conférence?

Et pourtant les membres du Club des Loisirs qui savent combien leurs conférences sont intéressantes, que rien n'est négligé pour plaire aux personnes âgées, que chaque fois l'on sort du Casino vraiment enchanté et se disant: «on se réjouit de la prochaine...»

C'est M. Auguste Tschan, chef du service des conférences de la Swiss-air qui tint en haleine deux heures durant son auditoire, en lui faisant voir et le Japon et... la future Expo 67 à Montréal qui ouvrira ses portes le 27 avril.

Bravo à M. Tschan et aux organisateurs pour cette belle matinée.

## MÉMENTO LOCLOIS

### Cinéma

LUX: 14.30, 20.30, «Piège au Grisbi», 17.00, en italien, «I due Pericoli Pubblici».  
CASINO: 14.30, 20.30, «La Vie de Château».  
Samedi, 17.00, espagnol, «El Ultimo Cuple».  
Dimanche, 17.00, italien, «Colpo grosso ma non troppo».

### Sports

STADE DES JEANNERET: dimanche, 14.30, UGS (Genève)—Le Locle.  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: Phalécio 67.  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne. Dès 21 h le No 11 renseigné.

## LES CULTES

### Dimanche 16 avril 1967

**Eglise réformée évangélique.** — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. Neri, 20.00, culte. Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.  
Les Brenets: 9.45, culte.  
La Chaux-du-Milieu: 10.00, culte.  
La Brévine: 10.00, culte.  
**Deutschsprachige Kirchengemeinde** (Envers 34): 9.45 Gottesdienst.  
**Eglise catholique romaine.** — 6.30, 7.30, 8.30, messe et sermon; 9.45, grand-messe; 11.00, messe en italien; 20.00, messe.  
Les Brenets: 7.30 et 20.00, messe; 9.45, grand-messe.  
Le Corneux-Péquignot: 7.00, messe; 9.30, messe chantée; 20.00, complies.  
**Eglise catholique chrétienne.** — Le Locle, Chapelle Saint-Jean (Lion-d'Or 8). 8.30, messe solennelle en langue française du 3e dimanche après Pâques.

**RÉFLEXION POUR LE DIMANCHE.** — Les carrousels tournent à la grande joie des petits et des plus grands. La nature nous appelle à l'évasion et, pourtant bon nombre de mordus du football iront vers le stade, lors même que depuis pas mal de dimanches, ils ont juré de ne plus y mettre les pieds. Et pourtant ils espèrent, quoique ceux du bout du grand lac espèrent aussi, car ils viennent pour vaincre! Que les loclois aient enfin la même volonté et nous aurons un grand, un beau match...

En attendant les jardins de l'Hôtel de Ville ont repris leur gracieux visage de printemps. Les rosiers ont été taillés et sont prometteurs de belles roses rouges, dont nous avons l'habitude et qui donne de la grandeur à cette belle place, au milieu de laquelle la «Déesse» semble rester impassible et pourtant son regard dirige le nôtre vers l'Hôtel de Ville, sa fresque qui en dit long sur la fuite du temps...

Ainsi va la vie avec ses bons et mauvais jours, dans lesquels pourtant il faut savoir et vouloir vivre!...

## R. P.

**LA CLOCHE NE TINTE PLUS...** — C'est de celle de l'Ecole primaire qui s'est tue depuis quelques semaines déjà et qu'on a dû redescendre de son... piédestal, car celui-ci devenait chancelant, offrant un réel danger. La reverrons-nous, l'entendrons-nous à nouveau?

## ÉTAT CIVIL

### Promesse de mariage

Camelo Pasquale-Vittorio, gratteur, et Ramieri Eva.

### Décès

Montandon, née Berger, Marguerite, née le 14 juillet 1893, épouse de Louis-Armand, Hôtel-de-Ville 19.

**LE LOCLE.** — Mardi 18 avril, à 20 h., au Cercle. Assemblée générale: ordre du jour: a) le programme électoral du PSS, pour les prochaines élections au Conseil national; b) oui à l'initiative contre la spéculation foncière. Orateur: Jean Riesen.

# Football H. Skiba au F.-C. Grasshoppers


L'entraîneur du F.-C. La Chaux-de-Fonds, Henri Skiba, quittera notre ville à la fin du championnat pour devenir entraîneur du F.-C. Grasshoppers.

Ce départ ne cause pas de surprise; on en parlait dans les coulisses depuis quelques semaines. Seul le lieu de destination surprendra peut-être ses nombreux supporters.

## PENSÉE

Celui qui apprend les règles de la sagesse sans y conformer sa vie est semblable à un homme qui labourerait son champ et ne l'ensemencerait pas. Poète persan

**BASKETBALL.** — Ignis Varèse, en battant Maccabi Tel Aviv par 68-67 dans un match disputé à Tel Aviv, a remporté la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Les Italiens avaient déjà gagné le match aller à Varèse par 77-67.



## VILLE DE NEUCHÂTEL


Ecoles primaires et préprofessionnelles

# INSCRIPTIONS

A. Elèves nouvellement arrivés dans la circonscription communale  
Ces élèves devront se faire inscrire **lundi 17 avril, après midi, de 14 à 17 h.**, à la direction des Ecoles primaires, collège de la Promenade.

B. Classes de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années  
Les élèves qui entrent dans une classe de 8<sup>e</sup> ou de 9<sup>e</sup> année doivent se présenter au collège de la Promenade, **lundi 17 avril:**  
à 8 h., élèves de 8<sup>e</sup> année,  
à 9 h., élèves de 9<sup>e</sup> année,  
les filles, dans la salle de l'annexe ouest de l'ancien collège de la Promenade,  
les garçons, dans le hall du 2<sup>e</sup> étage du nouveau collège de la Promenade.  
Tous ces élèves doivent être porteurs de leur bulletin de fin d'année.  
**Ouverture de l'année scolaire 1967-68: lundi 17 avril, à 8 h.**  
Les petits élèves de 6 ans entreront en classe à 9 h.; le premier jour d'école ils iront en classe le matin seulement.  
Neuchâtel, avril 1967.

LA DIRECTION



## VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

### MISE EN SOUMISSION

Collège des Endroits  
rue du Beau-Temps

La Direction des travaux publics met en soumission, **sous réserve de ratification par le Conseil général**, les travaux de:

MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ

Les formules de soumission sont à retirer au bureau du Service des Bâtiements, rue Numa-Droz 36 a, 1<sup>er</sup> étage, où les plans pourront être consultés, les lundi, mardi et mercredi 17, 18 et 19 avril, de 10 h. à 12 h.  
Les offres sous pli fermé, portant la mention «Soumission», seront adressées à la Direction des travaux publics, **jusqu'au 29 avril 1967.**

Direction des travaux publics.



## VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

### MISE EN SOUMISSION

Centre multilatéral  
des Forges  
Surélévation  
du petit collège

La Direction des travaux publics met en soumission (**sous réserve de ratification par le Conseil général**), les travaux de:

MAÇONNERIE, BÉTON ARMÉ,  
CHARPENTE,  
COUVERTURE,  
FERBLANTERIE.

Les formules de soumission peuvent être demandées au bureau Hans Bieri, architecte, rue Daniel-JeanRichard 44, à partir du 17 avril 1967.

Direction des travaux publics.

# UNE BONNE PUBLICITÉ

## Le Peuple — La Sentinelle

Nous cherchons pour notre succursale de Tavannes:

# OUVRIÈRES

pour finition de petites parties d'ébauche

# OUVRIÈRES

pour travaux de sertissage

(Suissesses et étrangères avec le permis C).

Nous offrons: salaire selon capacité, caisse de retraite, semaine de 5 jours.

Entrée: tout de suite ou à convenir. (Travail à domicile exclu.)

ÉBAUCHES BETTLACH S. A., SUC-CURSALE DE TAVANNES  
2710 TAVANNES - Tél. 032/91 35 71

# Radiophotographie

Le camion sera à la disposition du public:

<b>LUNDI 17 AVRIL</b>	de 11 h. à 12 h. de 16 h. à 17 h.	côté ouest de la Chambre suisse de l'horlogerie.
<b>JEUDI 20 AVRIL</b>	de 11 h. à 11 h. 30 de 16 h. à 17 h.	derrière le magasin Unip derrière le Marché Migros
<b>VENDREDI 21 AVRIL</b>	de 11 h. à 12 h. de 14 h. à 15 h.	côté ouest magasin Au Printemps

Prix d'une radiophoto: Fr. 3.—

Un contrôle auquel chacun devrait se soumettre dans l'intérêt de tous

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance


## EXPOSITION

# EVARD

# CLÔTURE

demain dimanche, à 17 h.

Abonnez-vous à notre journal



La CCAP  
garantit l'avenir de vos enfants

Neuchâtel  
Tél (038) 5 49 92



## L'apport de la science à l'industrie alimentaire:

### les produits diététiques

Les produits diététiques forment une gamme composite, qui va des substances les plus nécessaires, présentées sous une forme facilement assimilable, aux nourritures les plus superflues. Laissons de côté ces dernières, dont la consommation relève d'une manie des régimes ou d'un « snobisme alimentaire », luxe sévissant inévitablement dans les régions dotées d'un excès de calories par rapport au nombre de leurs habitants.

Pour le reste, les produits diététiques sont étudiés pour répondre aux besoins particuliers de trois catégories de gens, à savoir: les nourrissons et les enfants en bas âge, les personnes atteintes dans leur santé par la maladie ou affaiblies par l'âge, enfin, à l'inverse, celles qui sont appelées à fournir de gros efforts physiques ou intellectuels. Pour les enfants, on trouve traditionnellement les préparations à base de lait et de céréales ainsi que, depuis plusieurs années, les purées homogénéisées de toutes sortes (baby-foods). A l'intention des malades, des convalescents et des vieillards, les diététiciens composent des menus « riches » permettant d'accélérer leur guérison ou de maintenir leur organisme en santé. Enfin, une alimentation aux rations équilibrées, parfois même savamment composées, contribue à améliorer les performances des champions.

#### Des mélanges particulièrement riches

Il n'y a pas lieu de revoir ici toutes les notions de base de l'hygiène alimentaire; rappelons seulement que, chez l'être humain, le travail musculaire, le renouvellement des tissus, l'équilibre calorique et la croissance requièrent chaque jour de 3000 à 6000 calories selon le travail effectué. Cette énergie est libérée par l'absorption des trois catégories de substances suivantes: protéines (1 gramme = 3 calories), glucides (1 g = 4 calories) et lipides (1 g = 7 calories), soit les acides aminés, les sucres et les graisses.<sup>1</sup> Pour diverses raisons, il peut être difficile à certaines personnes de se procurer ou d'assimiler toutes les denrées susceptibles de leur fournir leur ration quotidienne de calories et de substances non énergétiques (minéraux, oligo-éléments et vitamines). A l'inverse, les suralimentés cherchent à obtenir ces mêmes substances, mais sous un « volume » réduit. Pour les uns et les autres, les produits diététiques représentent un moyen pratique de rétablir l'équilibre de leur organisme — dans la mesure bien entendu où leur état n'exige pas le recours aux spécialités pharmaceutiques, auquel cas d'ailleurs les deux formes de traitement pourront se combiner.

A la base de tous les produits diététiques, on retrouve en gros les mêmes denrées: lait, viande, céréales, cacao, fruits, légumes, extraits de levures. La législation fédérale précise d'ailleurs que la dénomination « diététique » ne peut s'appliquer qu'à des « mélanges de substances ou de denrées alimentaires particulièrement riches en éléments nutritifs ou à des produits qui se distinguent avantageusement des aliments habituels de nature analogue par la façon dont ils sont préparés et par leur composition ».

A ces exigences concernant la sélection des matières et le caractère soigné de la confection des produits diététiques s'ajoutent des

prescriptions sur l'emballage de ces produits; leur conditionnement doit en effet leur permettre de préserver leur qualité supérieure.

Aussi bien par leur nature que par le seul fait de leur existence, ces dispositions légales marquent bien que la fabrication des produits diététiques peut toucher d'aussi près à la préparation pharmaceutique qu'à l'industrie alimentaire. Aussi n'est-il pas étonnant de voir l'Ovomaltine et l'Alcacyl sortir des mêmes laboratoires.

#### Succès durables

Les aliments diététiques se caractérisent, nous l'avons vu, par une composition de base somme toute assez simple; les grandes inventions telle par exemple la formule du cacao soluble, portent en effet surtout sur la stabilité des substances naturelles et leur présentation sous une forme à la fois la plus pratique à consommer et la plus difficilement altérable.

Mais les produits diététiques ont une autre caractéristique commune: la longévité. Dans la mesure où ils satisfont un besoin naturel, à savoir la nécessité de s'alimenter, cela n'a à vrai dire rien d'étonnant. On n'en est pas moins impressionné par l'âge de certains produits: la farine lactée, inventée par Henri Nestlé en 1865, est toujours commercialisée avec succès, tandis que l'Ovomaltine, mise en vente il y a une soixantaine d'années, continue sa carrière. On mesure la célébrité de tels articles au fait que leur marque déposée est souvent prise dans un sens général pour désigner le produit lui-même, quel qu'en soit le fabricant.

La fabrication des aliments diététiques est assurée en Suisse par deux types d'entreprises. Les plus nombreuses, de dimensions généralement modestes, se sont spécialisées dans tel genre de produits sur lequel elles vivent plus ou moins exclusivement: les farines phosphatées et les aliments complets (Paidol S.A., Wädenswil ZH), les extraits de malt (Galactina et Biomalt S.A., Belp BE), les préparations à base de cacao (Nago S.A., Olten), les extraits vitaminés (Vitamin-Hefe, Rheinfelden AG, productrice du célèbre Cénovis), les produits de régime (Phag S. à r. l., Gland, qui fournit notamment la clinique de La Lignière et les magasins « Bonne santé »).

D'une importance nettement plus grande, deux entreprises sont parvenues non seulement à dominer le marché suisse, mais encore à exporter et à exploiter des filiales à l'étranger, et finalement à s'acquiescer une renommée pratiquement universelle — surtout depuis que les campagnes de lutte contre la faim ont fait pour leurs produits une très large publicité. Nestlé et Wander ont en effet bien mérité de la cause de la nutrition rationnelle, c'est-à-dire équilibrée et répondant aux besoins de l'organisme.

#### Pour les enfants

C'est probablement dans le domaine de l'alimentation des nourrissons et des enfants que Nestlé (et Guigoz, et Paidol, et Galactina, et d'autres) a élevé sa tâche au niveau d'une véritable mission sociale. Il ne fait aucun doute que la baisse de la mortalité infantile dans le monde, et en particulier dans les pays en voie de développement, tient principalement à la diffusion toujours plus large des produits diététiques à base de lait et de céréales.

Dans le domaine de l'alimentation infantile, on est d'ailleurs allé beaucoup plus loin aujourd'hui. Bien que les aliments pour bébés (baby-foods) ne soient pas encore chez nous d'un usage aussi courant qu'aux Etats-Unis et n'aient d'ailleurs guère de chance de jamais le devenir, ils figurent désormais

à l'assortiment des supermarchés et des pharmacies. Il s'agit de bouillies instantanées préparées à partir de fruits, de légumes et de viande et présentées en petits bouchons dosés en fonction de l'âge de l'enfant. Ils représentent la transition naturelle entre l'alimentation basée exclusivement sur le lait et les farines de céréales d'une part et les menus « normaux » de l'autre. Les « baby-foods » simplifient de manière appréciable la préparation des menus de bébé, et seuls leur prix et sans doute aussi certaines réticences psychologiques empêchent une généralisation de leur emploi. Outre les produits de la société américaine Heinz, leader mondial de la spécialité, et ceux de Jaquemaire, « la seconde maman » (française), on trouve en Suisse les purées homogénéisées Galactina et les préparations faites par la conserverie Hero pour le compte de Guigoz.

Les aliments pour enfants forment, ne l'oublions pas, seulement une partie de la très vaste gamme des produits diététiques. Il est très difficile de rendre brièvement compte de cette variété, qu'une visite dans un magasin spécialisé permet de mesurer dans toute son ampleur. Pour quelques spécialités dont l'utilité ne paraît pas évidente, on trouvera alors de très nombreux produits contenant des substances vitales pour la santé de l'organisme humain auxquels on ne peut donc que souhaiter la plus large diffusion à travers le monde.

O. Faber  
(« Le Coopérateur suisse », N° 13, 1<sup>er</sup> avril 1967).

## ENVOL

Si le temps du Nouvel-An marque un départ, le printemps est pour les jeunes le signal d'un envol. Qu'il s'agisse des grands ou des petits, cette époque de l'année revêt toujours une certaine importance. La grande aventure commence pour nos petits au moment de leur entrée à l'école. Ils devront apprendre à se passer de leur maman, à être en contact avec des camarades pas toujours faciles et bien disposés. Les plus timides en souffriront et mettront toute leur confiance en leur institutrice. Si elle sait être à la fois maternelle et bonne pédagogue, ils s'attacheront à elle. Il arrive que les mamans en éprouvent un peu de jalousie. Elles n'occupent plus toute la place dans le cœur de leurs enfants. Les élèves des autres classes ont passé avec plus ou moins de succès leurs examens de fin d'année. Après les vacances de Pâques, ils auront changé de maître, repris un programme plus chargé et plus difficile. Les uns quittent avec regret un instituteur ou une institutrice qu'ils ont appris à aimer, d'autres se réjouissent du changement tout en appréhendant leur début dans une nouvelle activité.

Le printemps est surtout le signal d'un nouveau et important départ pour les grands, ceux dont les classes primaires sont terminées et qui vont poursuivre des études qui leur permettront d'arriver, après de longues années parfois, au but désiré. Cette période exige de lourds sacrifices de la part des parents. Malgré l'octroi plus large de bourses, de longues études grèvent le budget d'un milieu ouvrier. La Suisse doit encore réaliser des progrès dans ce domaine. Il faut donner aux jeunes de modeste condition, mais capa-

bles, les possibilités financières d'assurer une relève qui devient toujours plus urgente dans de nombreuses professions. Chacun connaît la pénurie de médecins de campagne.

La plus grande partie de nos jeunes vont entrer en apprentissage. Le choix d'un métier n'est pas toujours facile, le nombre des professions est si vaste. Le temps est heureusement révolu où un trop grand nombre de jeunes gens entraient en fabrique comme simples manœuvres. En général, les parents ont compris la nécessité de donner à leurs enfants un métier qui leur permette de devenir des hommes capables de gagner leur vie et plus tard d'entretenir une famille. La science et le progrès marchent à pas de géants, partout on exige des connaissances approfondies. Dans tous les métiers, le travail doit être précis et minutieux. Le jeune homme ou la jeune fille qui part dans la vie sans métier risque d'être classé parmi les derniers. Dès que le chômage se fait sentir, ils sont les premiers à en souffrir. Les aînés n'oublient pas les années de crise. Nous pensons à toute cette jeunesse qui s'élance vers l'avenir avec confiance. Elle s'en va pleine d'espoir et peut-être d'illusions. La vie s'ouvre devant elle. Il faut lui donner toutes les chances de réussir.

M. V.-M.

#### PENSÉES

Avouer que l'on a tort, c'est prouver modestement que l'on est devenu plus raisonnable. Swift

Lorsqu'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire. Confucius

## LES DEUX JUMEAUX

### NOUVELLE

Un quart d'heure séparait leur naissance. Ils se ressemblaient d'une manière plus complexe que deux gouttes d'eau, puisqu'ils avaient les mêmes yeux, cils et sourcils, fronts et fossettes, enfin tous ces minuscules traits qui sont l'apanage des nouveau-nés. De surcroît, ils étaient de même taille et la balance qui mesurait quotidiennement leur progression physique n'accusait pas la moindre différence de poids.

A la fierté qu'éprouvèrent les parents à la venue de leurs jumeaux dont s'étonnaient les voisins s'ajoutèrent les problèmes que posaient non seulement ces deux bouches à nourrir mais plus encore l'achat d'une poussette et d'une layette double et les perspectives lointaines de l'apprentissage.

Loin d'atténuer cette similitude, les mois et les années ne firent qu'accentuer la ressemblance, au point que la mère seule parmi les proches pouvait déterminer lequel des deux était l'aîné. Quant au père, il fit épingleur par la mère sur les habits de l'un, pour sortir de son cruel embarras, un ruban rose qui les différencierait.

Ah! quelle fierté brûlait dans le cœur des parents quand les passants, médusés, regardaient le contenu de la poussette large ou bien, plus tard, quand ils se retournaient pour suivre des yeux sur le trottoir ces deux frères dont l'un semblait le miroir de l'autre.

Puis vint le temps de l'entrée en classe qui ne fut pas une mince épreuve puisque l'aîné d'un quart d'heure voulait s'enfuir et que sa mère dut s'appuyer contre la porte pour le maintenir dans cette cage sans dorure.

Au cours de toute leur enfance et de leur adolescence, les confusions ne manquèrent pas puisque voisins et condisciples appelaient René celui qui se trouvait être Charles. Quant aux deux jumeaux, ils en riaient sous cape, se reconnaissant

bien, eux qui n'avaient de différent que leur prénom.

Puis, à la sortie de l'école, ils entrèrent au technicum pour y apprendre ce beau métier d'horloger complet qui porte le renom de notre petit pays aux quatre coins du monde et témoignèrent du même talent, assis devant l'établi.

Souvent, au cours de leur jolie route jumelée, ils étaient l'objet de surprises, d'étonnements et de quiproquos. Un jour, pendant la « mob » de fâcheuse mémoire, un capitaine tracassier tenta de les séparer. Ils eurent l'impression qu'ils perdaient chacun la moitié de leur corps. Le médecin, consulté, jugea dangereuse l'expérience et les frères gouttes d'eau se retrouvèrent côte à côte.

Ils étaient tous deux coureurs de bois et n'éprouvaient de plus grand plaisir qu'à cueillir des fleurs ou ces champignons allant de morilles cocasses à bolets dodus qui sont la gloire des forêts jurassiennes. Ils suivaient la mode champêtre qui consiste, l'automne, à cuire dans la « torrée » saucisses et pommes de terre enrobées dans des feuilles de gentiane.

Ils firent une dernière course à pied qui les conduisit de La Chaux-de-Fonds aux Recrètes, idyllique région dominant Les Brenets, pittoresque village au bord du Doubs.

Puis, tandis qu'ils atteignaient la cinquanteaine, une grippe asiatique traîtresse emporta l'un des jumeaux, laissant son « alter ego » pantois comme s'il allait mourir lui-même.

Chaque jour, dès lors, qu'il vente pleuve ou neige, il se rend au cimetière, après le travail, et parle avec son frère défunt. C'est sa manière à lui de prier car il n'accepte pas l'amère défaite:

« Salut, Charles. Me voilà de retour, le temps de faire un brin de causette. Bien sûr, c'est dur de ne plus te voir pendant si longtemps

mais qu'importe puisqu'on se retrouvera plus tard. »

Il parle à haute voix, s'il est seul, ou sous forme de chuchotements, avec un air de conspirateur, s'il est entouré de ces vivants qui trouvent l'espérance dans le voisinage de leurs disparus.

Il narre par le menu sa journée, ses peines et ses joies, les traits de son délicat métier d'horloger. Puis, ayant arrosé les fleurs sur la tombe, afin qu'elles demeurent fraîches et belles jusqu'au lendemain, il s'en va, revigoré, rejoindre le monde bruyant, portant en lui comme une lampe le souvenir de son frère.

Ils se retrouveront peut-être un jour. Pourquoi pas? quoi qu'en pensent les mécréants que nous avons le droit d'être, comme nous avons celui d'être croyants.

Carlo Jeanrenaud

### Des concerts à 350 mètres sous terre

Le Conseil national du tourisme libanais annonce qu'un auditorium de 1000 places va être aménagé à 350 mètres sous terre, dans la grotte de Jeïta.

Cette caverne, proche de Beyrouth, est formée d'un couloir unique long de 6,3 kilomètres, parcouru par un torrent. Un amphithéâtre naturel sur la rive droite de la rivière souterraine sera aménagé en salle de concerts. L'accès de ce site, remarquable par son ampleur, son acoustique et les perspectives d'un plan d'eau qu'il domine de près de 90 mètres, sera facilité par l'installation d'un ascenseur et d'un pont métallique.

Les premiers concerts pourraient avoir lieu au début de 1968.

(Informations Unesco)

<sup>1</sup> On sait que les protéines se trouvent principalement dans les viandes, les poissons, les œufs, le lait et le fromage. Quant aux glucides, ils sont principalement d'origine végétale (agrumes, amidon du riz et des pommes de terre, etc.). Les huiles et graisses d'origine animale ou végétale contiennent les lipides dont la combustion dégage un haut pouvoir énergétique et permet l'assimilation de certaines vitamines.

# LE CINÉMA À LAUSANNE

## MINI-PANORAMA

**ABC :** Les Criminels de Londres, avec Sean Connery. « Une bonne dame sourde et aveugle, patronne d'un club londonien, dirige un gang de redoutables cambrioleurs. Point d'étonnement si le film ne brille pas par sa clarté. »

**ATHÉNÉE :** Les Mercenaires du Rio Grande, avec Lex Barker, Gérard Barry. « Un épisode de la guerre soutenue par le Mexique contre Maximilien d'Autriche et Bazaine. Pour ceux qui ont lu Karl Marx. Mais Robert Siomak n'est pas John Ford. Tant s'en faut. »

**ATLANTIC :** Les Compagnons de la Marguerite, avec Francis Blanche et Claude Rich. « Un faussaire de génie sous la loupe, hélas ébréchée, de Jean-Pierre Mocky. »

**BEL-AIR :** Seul contre tous. « Les aventures de Jesse James vues par un réalisateur italien. La valeur attend souvent le nombre des années, à condition de vivre vieux ! »

**BELLEVAUX :** Opération Crossbow, avec Sophia Loren et Georges Pèpard.

**BOURG :** Ma Sœur... Mon Amour, de Vilgot Sioman, avec Bibi Andersson et Per Oscarsson. « A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la passion qui unit un frère et sa sœur, racontée avec beaucoup de talent par un admirateur de Bergman. Une défense de l'athéisme qui bouleverse et la beauté des amants maudits. »

**CAPITOLE :** Le Retour des Sept. (Voir critique ci-contre.)

**CINÉAC :** Le Monde sans Voile. « Pour petits « voyeurs » des salles obscures. Malgré le titre, les voiles sont toujours là ! »

**COLISÉE :** Les Enfants du Paradis. « Un classique et un chef-d'œuvre du cinéma français. »

**ELDORADO :** La Bataille d'Alger. (Voir critique ci-contre.)

**LIDO :** L'Assassin. « Un film d'atmosphère bien construit. »

**MÉTROPOLE :** Cinq Gars pour Singapour. (Voir critique ci-contre.)

**MODERNE :** L'Année dernière à Marienbad, avec Delphine Seyrig et Sacha Pitoëff. « Resnais et le cinéma non figuratif. Un film admirable qui s'adresse à un public connaisseur. »

**MONTCHOISI :** Der Schatz der blauen Berge.

**PALACE :** La Règle du Jeu. « Et le jeu en vaut la chandelle. Il est signé Jean Renoir. »

**REX :** Bataillon 999. « Une réalisation allemande qui en vaut peut-être une autre. »

**RICHEMONT :** Le Petit Monde de Don Camillo, en version italienne, avec Fernandel et Gino Cervi.

**ROMANDIE :** Le Docteur Jivago. Dix-septième semaine.

**CITY-PULLY :** Sans Peur, sans Pitié.

**CORSO-RENENS :** Station ultra-secret. Renato Hofer

## LA BATAILLE D'ALGER

Récompensé en 1966 par le Lion d'Or du Festival de Venise, ainsi que par le prix de la Fédération internationale de la presse, ce film a été « démolé » par la critique française ; rappelons d'ailleurs que, lors de l'attribution du prix, la délégation française s'était retirée de la salle. Tant il est vrai que, d'une part, Pontecorvo y montre les atrocités commises par l'armée française sur la population algérienne et que ce sujet est tabou, en égard à la fierté naturelle et à l'orgueil justifié de nos voisins d'outre-Jura !

Mais trêve de polémique puisque tel n'est pas notre intention en écrivant ces quelques lignes — et que, d'autre part, les « godardiens » fanatiques repartirent déçus des bords de l'Adriatique.

Il est certain, cependant, que Pontecorvo, mis en face des problèmes posés par la réalisation de la « Bataille d'Alger », n'a pas réussi à les résoudre : par manque de « vista », par manque de talent plus certainement et de possibilités, puisque ce cinéaste avait déjà signé un film plus que médiocre consacré à la déportation et intitulé « Kapo ». Il a, ici, l'excuse des maladresses propres aux « premières », puisque ce film est le premier document sur la guerre d'Algérie ; il a aussi l'excuse accordée aux audacieux parce qu'un tel film, il fallait le faire.

Primitivement, la collaboration italo-algérienne devait donner naissance

à une vaste fresque consacrée à la bataille que se livrèrent à Alger paras français et partisans du FLN ; donc, une sorte de filmo-livre historique qui, sans chercher à « comprendre » et à expliquer les faits, les aurait simplement exposés.

Le résultat s'avère finalement très différent : Pontecorvo, en mélangeant les genres, n'en a traité aucun. Parce qu'il a touché le côté historique du sujet, parce qu'il y a mêlé des éléments psychologiques et sociologiques, il a finalement, et aussi paradoxal que cela puisse paraître, débouché sur un « thriller » à l'américaine, s'étendant avec complaisance sur le côté esthétique-morbide des attentats. Il a, simplifiant par trop, présenté la bataille d'Alger comme un combat de rues et laissé croire que les meurtres, les attentats et la torture trouvaient leur seule explication dans le racisme.

Si Pontecorvo a cerné la réalité historique de très près, malgré une étrange faiblesse pour un colonel de paras, il a malheureusement fait de la bataille d'Alger une suite d'épisodes manquant de souffle révolutionnaire, le premier daté de 1954 et le dernier de juillet 1962, année de l'indépendance.

Ces réticences ne doivent cependant pas masquer le fait que le film projeté sur l'écran de l'Eldorado est un document qu'il faut avoir vu, témoignage sur un passé plus que jamais, plus que partout présent. (Eldorado.) Renato Hofer

## LE RETOUR DES SEPT

De Burt Kennedy, avec Yul Brinner, Robert Fuller, Warren Dates.

S'inspirant (puisqu'il est de mauvais ton d'employer le mot « imiter »), s'inspirant donc d'un film japonais célèbre « Les Sept Samouraïs », les Américains avaient réalisé un western intitulé « Les Sept Mercenaires », film qui remporta un très grand succès commercial. Un rythme vif et soutenu, la description très réussie d'aventuriers à la gâchette facile mais au geste noble, et une très bonne distribution expliquèrent ce succès.

Selon une recette chère au cinéma, il fallait exploiter le filon avant que

le bruit des balles n'ait à jamais quitté l'oreille du spectateur émerveillé. Alors on a repris Yul Brinner et on l'a entouré de six autres compères, acteurs moins connus, donc moins « chers » pour une production à plus faible budget. On a repris les thèmes du premier film, en leur donnant une suite : un village misérable du Mexique ; des paysans exploités et des méchants très « couleur locale » ; et nos « Sept » enfin de retour pour défendre la justice et les causes perdues. Puis on a brassé le tout dans le mixer magique des studios espagnols. Il en est, hélas, sorti une belle salade ! Renato Hofer

## Cinq Gars pour Singapour

D'après le roman de Jean Bruce. Avec Sean Flynn, Marika Green.

Avant de parler du film qui est projeté ces jours au Métropole, disons (encore) quelques mots au sujet de « Ma Sœur... mon Amour », affiché au cinéma du Bourg.

Etrange cette unanimité de la critique. A quel vaste complot ces messieurs se sont-ils faits complices ? Soudoyés par le roi de Suède ? Vendus à des marchands de pilules ? Ou plus simplement hypnotisés par la roubardise de ce metteur en scène qui a si bien assimilé les tics de Bergman ? Rare unanimité qui pousse à nous faire avaler cette « Ma Sœur... mon Amour », potion bien fabriquée dont on ne trouve pas les mots pour décrire le « merveilleux frémissement »... Il faut tirer la leçon qui s'impose. Pour réaliser un chef-d'œuvre, appliquez la recette suivante :

Regards rentrés à la Bergman, truculence à la « Tom Jones », érotisme fugitif, de bons acteurs, quelques cas psychiatriques, cadrages de figures « typiques » (paysan, ouvrier, pervers, comédiens), s'arranger pour quelques bons clairs de lune et finir la boucle en choisissant un dénouement auquel on ne peut pas adhérer.

Les ingrédients sont de qualité, le breuvage se laisse boire, mais c'est du fabriqué (par opposition au créé), du factice, de l'attrape-nigaud. L'incerte ne choque pas car les deux amants ne sont pas frère et sœur. Il lui dit : « Ma sœur, elle l'appelle « mon frère », mais il n'y a aucune attitude, aucun geste, aucune parole qui ne soient l'expression de liens fraternels. Dire « ma sœur » ne suffit pas. Il aurait fallu que l'on sente le lien familial avant le lien charnel.

On se souvient du film « 491 », où une jeune fille se donnait à un Danois (par un Scandinave, un chien. Cf. NO) Un truc qui fait vendre. L'inceste était inévitable. Le prochain film traitera de l'homosexualité féminine. On applaudira au chef-d'œuvre. Le cochon qui est en nous se fait délicat. Il lui faut des déviations sexuelles. A l'époque des détours, ce n'est guère surprenant.

Quant aux « Cinq Gars pour Singapour », il en est comme pour les romans de gare. Le train part dans deux minutes, il faut choisir en vitesse, on peut se tromper, c'est une question de chance. Si le roman est mauvais, vous passez deux heures dans votre train à vous « barber ». C'est le cas pour ce film. La prochaine fois, espérons-le, nous aurons plus de chance. (Métropole.) E. B.

### PENSÉE

Celui qui apprend les règles de la sagesse sans y conformer sa vie est semblable à un homme qui labourerait son champ et ne l'ensemencerait pas. Poète persan

## Le Département des travaux publics sur la sellette

M. Peyrot a contre lui tous les partis y compris le sien

L'histoire se passe dans la commune genevoise du Grand-Saconnex.

Il y a quelque deux mois à peine, le Conseil municipal de cette commune était informé des conclusions de sa Commission d'urbanisme qui s'était penchée attentivement sur un projet de construction par un groupe privé d'immeubles de luxe dans le quartier dit de la Tour, soit à côté d'un groupe scolaire dont la construction est en cours. Conseils municipal et administratif, adoptant les conclusions de la commission, furent unanimes pour demander l'intervention de l'Etat afin de modifier l'implantation de ces immeubles qui vont jeter dans l'ombre les écoles à proximité, c'est-à-dire que les bâtiments scolaires seraient privés de soleil pendant certaines périodes de l'année.

Le Département des travaux publics, dont nous connaissons la désinvolture en maintes circonstances, passa outre et accorda l'autorisation de construire.

Au Grand-Saconnex, l'indignation est à son comble et tous les partis politiques et l'ensemble de la population se sont groupés d'urgence pour prendre les décisions qui s'imposent.

Voici, en attendant d'autres informations le texte de la circulaire qui vient d'être adressée aux habitants de la commune :

Mesdames, Messieurs,

La commune du Grand-Saconnex construit un groupe scolaire dans le nouveau quartier de la Tour, en bordure du chemin du Pommier.

De l'autre côté dudit chemin (côté

ville), un groupe d'immeubles résidentiels de dix étages va être construit ; le Département des travaux publics vient de délivrer l'autorisation de construire, malgré les préavis négatifs de la commune. Or l'implantation d'un tel immeuble portera un grave préjudice à l'ensoleillement des classes de l'école.

Nous ne pouvons pas rester insensibles et indifférents à cet état de fait contre lequel l'autorité communale est intervenue maintes fois auprès des autorités compétentes cantonales. Nous rappelons que, selon la loi, la commune n'a malheureusement qu'un rôle consultatif.

Devant cette situation, divers groupements ont décidé de réagir vigoureusement et vous convient à une assemblée d'information et de protestation, lundi 17 avril, à 20 h. 30, à la Salle communale. Ils vous encouragent vivement à signer la pétition qu'ils lancent dès maintenant.

Nous comptons sur la participation massive de tous et particulièrement des parents des élèves.

P.-S. — Des feuilles de pétition sont déposées dans les magasins suivants : Pharmacie du Grand-Saconnex, route de Ferney 169 ; Droguerie du Grand-Saconnex, route de Colovrex 2 ; Boulangerie-Pâtisserie Wagner, route de Colovrex 29 ; Boulangerie-Pâtisserie Fromaget, chemin Vilbert 6.

Cette circulaire est signée des Partis libéral, radical, socialiste, du travail et par l'Association des intérêts du Grand-Saconnex.

M. Peyrot bastera-t-il ? C'est ce que tout le monde attend.

## L'ÉTAT, C'EST NOUS

Lorsqu'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire.

Confucius

A l'heure où ces lignes sont écrites, il n'est pas certain qu'un référendum ne sera pas lancé contre le vote du Grand Conseil adoptant la nouvelle loi fiscale.

Bien que souffrant de plusieurs lacunes, cette loi d'impôt est certainement progressiste si elle n'est totalement équitable et le vaste Comité d'action qui s'est constitué pour atteindre cet objectif peut être fier du résultat obtenu.

En créant un vaste rassemblement populaire, ce comité a créé les conditions politiques nécessaires en vue de faire échec à la puissance du « mur d'argent », permettant ainsi au gouvernement d'arbitrer le combat.

Il est à regretter, toutefois, que la droite libérale alliée aux vigilants ait obtenu un succès tactique en obligeant l'Etat à diminuer de 10% le programme des grands travaux, qui sera donc pour les quatre années à venir de 90 millions au lieu de 100 millions de prévus.

Cette concession du gouvernement, car c'en est une, est la résultante de la campagne systématique de dénigrement contre l'Etat entretenue par les milieux libéraux et d'employeurs depuis toujours.

Nous avons déjà relevé le gant à une autre occasion. Nous y revenons en empruntant des armes à l'arsenal de l'adversaire. En effet, nous lisons les lignes suivantes dans la chronique du journal patronal « L'Ordre professionnel », consacrée à « La révolution économique du XX<sup>e</sup> siècle » :

« Les libéraux ont une très belle partie à jouer, à condition qu'ils repensent à fond les positions du libéralisme dans le monde où nous vivons. Malheureusement, tel n'est pas encore le cas et, si l'on excepte quelques élites de la pensée, les libéraux d'aujourd'hui sont encore très généralement accrochés à la défense d'une image périmée qui peut se résumer dans le slogan : « L'Etat, c'est l'ennemi ». Tant qu'ils en resteront à des clichés aussi simples, ils ont peu de chances de penser de façon créatrice et risquent fort de perpétuer les nombreux malentendus, voire faux sens, qui forment aujourd'hui une part sensible et vulnérable de leur argumentation. Ainsi que j'ai cherché à le montrer ailleurs, il n'y aura plus de solution dans le divorce et la méfiance entre le secteur public et le secteur privé. Les tâches de l'Etat dans le monde moderne subissent une telle évolution dans leur nature et dans leur amplitude qu'en tant que représentant de la collectivité il ne peut que prendre dans nos existences et dans celle de l'économie une place de plus en plus grande. Ce n'est pas

là le résultat d'une volonté dirigiste de sa part, mais tout simplement la conséquence de cette évolution technologique qui constitue le leitmotiv de cette série d'articles. Personne ne peut rien y changer ; aussi serait-il beaucoup plus réaliste que les libéraux se libèrent de leurs complexes de défense en face de l'Etat et cherchent à redéfinir, à la lumière d'un libéralisme éclairé, son rôle et sa place dans la société moderne. »

Critique sévère mais juste d'un économiste pourtant orthodoxe et qui nous convient parfaitement.

Cette analyse du rôle de l'Etat dans l'ère contemporaine devrait accabler tous ceux qui, faisant flèche de tout bois, mettent en épingle chaque défaillance ou carence de l'appareil administratif de l'Etat.

Certes, nous n'allons pas blanchir l'appareil étatique de tout reproche et, à l'occasion, nous ne nous gênons pas de le critiquer, mais à droite on en fait un système, j'allais dire une justification politique.

Pourtant, l'appareil patronal est-il exempt de critiques ? Les responsables syndicaux se font souvent des gorges chaudes du génie organisateur de certaines entreprises et nous pourrions citer maints exemples. A quoi bon ?

Est-ce la faute de l'Etat si en 1967 on ne laisse plus crever les gens comme des bêtes et que de ce fait l'hôpital, par son importance, est devenu le premier employeur de la République ?

L'Etat est-il responsable de la progression démographique qui entraîne la construction annuelle de plusieurs dizaines de classes ainsi que de milliers de HLM, parce que le peuple ne peut payer le prix des logements neufs ?

Est-ce par goût des somptuosités que les édiiles ont dû édifier l'usine d'incinération des ordures, celle d'épuration des eaux, l'aérodrome, procéder à la rénovation des routes, harmoniser la politique sociale avec notre époque ? et j'en passe !

Les employeurs n'ont-ils vraiment aucune responsabilité dans cet éventail des tâches de l'Etat ?

Comme, d'autre part, le rôle de coordinateur de l'ensemble des activités humaines que l'Etat se doit de jouer dans une société moderne ira en s'amplifiant, on peut tenir pour certain qu'à un moment donné tout citoyen, si argenté qu'il soit, attend quelque chose, a besoin des services de l'Etat.

Nier cette évidence, c'est faire preuve de cécité ou de malhonnêteté intellectuelle.

L'Etat, ce n'est peut-être pas encore nous, mais on s'en approche. C'est peut-être aussi pourquoi il ne sera jamais parfait, légitimant ainsi l'opposition constructive de syndicats puissants et indépendants. E. SUTER.

## Au Théâtre municipal de Lausanne

### « Werther » et « Manon »

Ces deux ouvrages de Massenet ont été choisis pour ouvrir la saison d'opéras que propose chaque printemps le service lyrique du Théâtre municipal. Œuvres romantiques, où les qualités expressives de Massenet s'épanouissent, elles attirent toujours un nombreux public.

« Werther » fut représenté la semaine dernière. Sous la conduite pleine d'autorité de Jésus Etcheverry, l'Orchestre de chambre de Lausanne offrit une excellente prestation. Sur scène, les choses ne se présentèrent pas aussi bien. Un certain flottement se fit sentir assez fréquemment, une certaine raideur aussi, provenant peut-être d'un manque de cohésion, car on ne peut, individuellement, que louer les détenteurs des rôles principaux : André Turp, Danièle Millet, Robert Sa-

voie, René Terrasson et Andrine Forli, qu'on retrouve toujours avec plaisir sur nos scènes lyriques.

Décors assez conventionnels. C'est d'ailleurs fréquemment le cas pour « Werther ».

Samedi prochain 15 avril et lundi 17, ce sera « Manon », avec Jacqueline Sylvi et Georges Liccioni et l'Orchestre de la Suisse romande. L'opéra de Massenet, aimable, gracieux, pathétique, a fortement contribué à faire connaître le roman de l'abbé Prévost, duquel il a été tiré. « Manon » reste une des histoires d'amour les plus célèbres, les plus touchantes et contient des airs célèbres : « Je suis encor tout étourdi », « Voyons Manon, plus de chimères », les duos de Manon et de Desgrieux, et notamment la grande scène de l'église de Saint-Sulpice.

« Manon », certainement, fera salle comble.

Géo-H. B.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## GRÈCE: DISSOLUTION DU PARLEMENT

A l'issue d'un Conseil des ministres qui s'est tenu vendredi après midi, le premier ministre Canellopoulos a annoncé que le Parlement était dissous et que les élections auront lieu le 28 mai, la nouvelle Chambre devant se réunir le 5 juillet.

M. Canellopoulos a renoncé ainsi à se présenter devant le Parlement et son gouvernement devient un « gouvernement d'affaires » qui, selon la Constitution, doit faire procéder à des élections dans les 45 jours.

## Londres: Recul travailliste

Les conservateurs ont repris aux travaillistes le contrôle de la Municipalité du Grand-Londres que ces derniers administraient sans interruption depuis 33 ans. Cette défaite se double de la perte de la majorité dans de nombreux comtés en province. Il faut cependant bien mettre en évidence que ces résultats sont dus beaucoup plus à une abstention massive de l'électorat travailliste qu'à

une augmentation des suffrages conservateurs. Ils indiquent un mécontentement populaire à l'égard de la politique d'austérité du gouvernement travailliste, politique rendue malheureusement inévitable en raison de l'état où les conservateurs, par leur incurie, avaient laissé les finances britanniques du temps de Sir Alec Douglas-Home.

## H. Wilson à la recherche de la paix

« Aussi longtemps que la Chine communiste ne fera pas partie des Nations Unies, l'aptitude de cette organisation à œuvrer pour la paix sera sérieusement compromise », a déclaré, hier soir, Harold Wilson, devant l'Association des Nations Unies, réunie à Manchester.

Le premier ministre a souligné, d'autre part, l'« extrême urgence » d'arriver à un accord sur la non-dissémination des armes nucléaires et s'est engagé à poursuivre les efforts de son gouvernement, afin d'apaiser

les inquiétudes suscitées par le projet actuel de traité.

Le Gouvernement britannique, a affirmé, d'autre part, H. Wilson, s'emploiera sans cesse à rechercher une solution négociée du conflit vietnamien.

Enfin, le premier ministre a souligné le rôle que l'ONU pourrait encore jouer en Arabie du Sud, en particulier en ce qui concerne la participation souhaitée par la Grande-Bretagne, des dirigeants nationalistes en exil à un règlement de la crise.

## Au Parti communiste français

Le Parti communiste français réclame la réunion d'une conférence européenne pour rechercher les bases d'un système de sécurité collective englobant tous les Etats d'Europe quel que soit leur régime économique et social.

Un communiqué publié vendredi par le bureau politique dresse un vif réquisitoire contre la politique gaulle, accusée d'être favorable « aux

revendications des militaristes ouest-allemands et à la course aux armements. »

Les communistes réclament aussi la liquidation de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, corollaire à la mise en œuvre d'une politique de sécurité collective et du développement d'une coopération pacifique entre les Etats d'Europe dans les différents domaines.

## NOUVELLES SUISSES

## Zurich: Une étrange affaire

M. Walter Naegeli, procureur du district de Zurich, a orienté la presse, vendredi, à Zurich, sur une mystérieuse affaire qui a mis en émoi la Direction générale des PTT, à Berne.

L'affaire se résume en quelques mots: la division des comptes de chèques postaux de la Direction générale des PTT, à Berne, a constaté, en son temps, qu'il manquait une somme de 381 000 fr. dans ses livres pour le mois de novembre 1964. Cependant, en février 1965, donc trois mois plus tard, ce « trou » se rebouchait, et la presque totalité des 381 000 fr. reparaisait d'une manière pour le moins étonnante. En effet, la somme avait été versée... par compte de chèque postal, sur un simple bulletin de versement vert, au crédit de l'office

de compte de chèque postal de Zurich. Au verso du bulletin de versement, l'expéditeur annonçait qu'il enverrait une lettre pour expliquer les raisons de ce versement. Aux termes de la missive reçue à la poste de Zurich, l'expéditeur déclarait que ce montant lui avait été viré par erreur sur son propre compte de chèque, ce qui motivait son récent versement. Il précisait en outre qu'il se présenterait à la poste de Zurich pour se faire connaître. Or, jusqu'ici, l'inconnu ne s'est pas manifesté. Par contre, les PTT sont arrivés à la conclusion que toute l'affaire de la soi-disant « erreur » cachait en réalité un délit contre le patrimoine ou un délit de faux en écriture. C'est la raison pour laquelle le Parquet zurichois en a été saisi.

## Cela s'est passé dans notre pays

**YVERDON: Une grande ferme en feu.** — Un violent incendie activé par une très forte bise a complètement détruit, vendredi dès 15 heures, la grande ferme de M. Louis Rebeaud, syndic de Chêne-Pâquier. L'immeuble comprenait un logement et un rural sans détail. Le mobilier est consumé ainsi que du foin et de la paille. La bise a mis en danger les fermes voisines. La chaleur était telle que des arbres situés dans les environs ont commencé à brûler. La ferme possédait une annexe où étaient entreposées des pommes de terre. Les tubercules étaient protégés par de la paille et le local chauffé par un fourneau à mazout qui fit explosion. M. Rebeaud qui enleva le fourneau pour le porter au-dehors fut brûlé.

**NEUCHÂTEL: Condamnation d'un objecteur de conscience chaud-fonnier.** — Le Tribunal militaire de la II<sup>e</sup> division, siégeant à Neuchâtel, a jugé, vendredi, pour la seconde fois, un objecteur de conscience âgé de 26 ans, A. Corradetti, de La Chaux-de-Fonds, pour refus de servir. Ce jeune homme avait manifesté l'intention de ne pas se présenter à l'audience, et s'était rendu dans les environs du Château de Neuchâtel, accompagné de quelques-uns de ses partisans munis de pancartes. Il a été arrêté, et a dû ainsi comparaître devant le tribunal, qui l'a condamné à quatre mois de prison ferme et à l'exclusion de l'armée.

**ZURICH: Succès complet, on a tout cassé!** — Ce fut un véritable champ de bataille que le public accouru écouter les « Rolling Stones » abandonna en quittant le Hallenstadion de Zurich, où ce groupe « beat » anglais donnait vendredi son unique représentation en Suisse, celle-ci terminée, les « fans » des « Rolling Stones » se ruèrent sur scène, et extériorisèrent leur enthousiasme en brisant tout ce qui leur tombait sous la main, chaises et installations scéniques.

Rappelons que l'arrivée des « Rolling Stones » (ces pierres qui roulent avec succès) à l'aérodrome de Kloten s'était accompagnée d'un imposant déploiement de police, pour empêcher tout désordre, en raison de l'enthousiasme quelque peu agité que déchaînent ces émules des « Beatles ».

**ZURICH: Le Cartel syndical proteste avec raison.** — Dans une résolution adoptée jeudi, lors de son assemblée des délégués, le Cartel syndical de la ville de Zurich exprime son indignation devant la politique de renchérissement du Conseil fédéral dont la dernière conséquence a été l'augmentation du prix du lait, des produits laitiers et de la viande. Le Conseil fédéral aurait dû freiner cette évolution. La seule solution, pour les travailleurs, est maintenant d'obtenir une compensation sous forme d'augmentation de salaire.

## LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

## Tout le Sud-Est asiatique menacé



L'intervention militaire au Vietnam soulève une réprobation générale, absolument légitime, dans tous les pays. Les Américains prétendent contenir et combattre l'expansion du communisme par les armes. Ils ne font que lui attirer la sympathie des peuples avides d'indépendance et de paix et de lui permettre d'étendre son influence parmi les pacifistes et les intellectuels qui savent par l'expérience de deux guerres mondiales que la guerre ne résout aucun problème, qu'elle ne laisse que ruines, deuils et misères, chez lesquels le communisme se développe rapidement. La Révolution russe est née de la première guerre mondiale, le communisme de l'Est européen et de la Chine sont la conséquence de la deuxième guerre mondiale, et l'intervention américaine au Vietnam favorise l'extension du communisme dans tout le Sud-Est asiatique.

Déjà, tous les Etats indépendants ayant des frontières communes avec la Chine voient se développer la guerre civile avec infiltration d'armées étrangères. Le communisme chinois voit dans la guerre le meilleur moyen d'étendre l'influence du communisme dans le monde. Actuellement, le Laos, malgré les accords de Genève, établissant un gouvernement de coalition neutraliste, avec la participation des communistes, est en proie à la guerre civile. Tout le nord et l'est du pays sont sous l'occupation militaire des troupes communistes du Patet Lao, appuyées par des unités du Vietnam du Nord. Le ravitaillement des Vietcong en armements se fait par le territoire laotien occupé. La Thaïlande subit le même sort. Le nord-est du pays est aux mains des guérillas communistes préparés en Chine et ravitaillés en armes par la frontière du nord-est. Les Américains soutiennent militairement les armées laotiennes et thaïlandaises et il est très possible que, si l'offensive communiste dans ces pays se développe, les Etats-Unis étendent leur intervention armée dans toute cette partie du Sud-Est asiatique. L'extension des opérations militaires ne se fera pas contre la Chine, mais contre l'activité des guérillas dans les autres

Etats du Sud-Est asiatique.

Cette situation vient de s'aggraver. Le prince Norodom Sihanouk, chef d'Etat du Cambodge, qui se prétend neutre, mais dont les sympathies sont nettement orientées vers Pékin où il a été reçu plusieurs fois en grande pompe, vient de lancer un appel au monde contre la subversion communiste dans plusieurs provinces de son royaume. Ici, aucune influence américaine. Norodom Sihanouk a rompu depuis plusieurs années les relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Il a aidé le Vietcong, condamné l'agression américaine, protesté contre les incursions des soldats américains sur le territoire de son pays, à la frontière du Vietnam. Toute cette attitude antiméricaine n'a servi qu'à préparer la conquête de son pays par les guérillas communistes. Il se refuse à faire appel à l'aide étrangère et prétend vouloir se défendre seul.

Le prince rappelait aussi qu'en 1953 trois bataillons vietnamiens étaient entrés au Cambodge puis durent, après quelques accrochages avec l'armée khmère, s'en retirer en juillet 1954. Cependant, le Vietminh avait laissé derrière lui des « cellules marxistes » et des « cachettes ou dépôts d'armes, de munitions et de mines que les forces royales ont réussi à découvrir ».

L'offensive des guérillas communistes se développe comme ailleurs par des attentats et des incendies, jetant le trouble, le désordre dans le pays. Aux élections générales de 1966, le Parti communiste avait réuni un nombre très réduit d'électeurs.

Parallèlement à cette nouvelle attaque des guérillas au Cambodge, le Gouvernement indien annonce que les Chinois soutiennent les tribus rebelles de l'Assam.

« Plusieurs groupes de rebelles nagas se trouvent actuellement en Chine, où ils reçoivent armes et entraînement », a déclaré devant le Parlement M. Chagla, ministre indien des Affaires étrangères.

Selon des renseignements récemment parvenus à New Delhi, et communiqués par le ministre, deux bandes rebelles, fortes d'un total de quelque deux cents hommes, auraient

quitté leur territoire, à l'extrême nord-est de l'Etat indien d'Assam, et gagné la Chine à travers les jungles montagneuses du nord de la Birmanie.

Aux Philippines aussi, les guérillas communistes qui avaient été combattues et vaincues ont repris leur offensive. C'est vraiment tout le Sud-Est asiatique et le nord-est de l'Inde qui sont actuellement le théâtre de l'offensive des guérillas communistes. L'intervention de l'armée américaine au Vietnam risque donc de s'y étendre sous le même prétexte de contenir la subversion communiste. Mais l'intervention militaire étrangère va à fin contraire. Elle démontre la faiblesse et l'incapacité des armées les plus modernes contre la subversion armée de petits groupes de terroristes. Cette offensive ne peut être contenue et liquidée que par des mesures sociales et économiques: la réforme agraire, l'aide technique désintéressée. Les hommes qui travaillent et mangent à leur faim, qui sont libres de nommer leurs représentants et indépendants, ne se laisseront pas gagner par des bandes qui organisent attentats, incendies et terrorisent le pays.

C'est tout le problème qui se pose aussi en Afrique et plus spécialement en Amérique latine où des bandes de terroristes et de guérilleros développent la guerre civile au Guatemala, en Colombie, au Venezuela, au Pérou, en Bolivie, au Brésil et ailleurs. Une intervention de l'armée américaine ne ferait qu'élargir et rendre populaires les guérillas. A Punta del Este, le président Johnson, confronté avec cette situation qui s'aggrave en Amérique latine comme en Asie du Sud-Est, dont se rendre compte que les millions qu'il consacre à la guerre anticommuniste ne font que développer la rébellion et la rendre populaire. Du travail et du pain, dans la liberté, coûteront peut-être aussi cher, mais seront plus efficaces pour rétablir la paix. Les terroristes ne trouveront plus ni sympathies, ni soutien quand les problèmes sociaux seront résolus et que le travail sera plus largement rétribué.

JULES HUMBERT-DROZ



L'OPINION DE MAX WEBER

## PLEIN-EMPLOI POUR COMBIEN DE TEMPS?

(Suite de la première page)  
commerce extérieur. Nos exportations vers l'Allemagne, qui est notre principal débouché, ont diminué de 31 millions de francs, ou de 9%, pendant les deux premiers mois de l'année et par rapport aux chiffres de l'an dernier. La place du marché allemand dans nos exportations totales est par conséquent passé de 16,5 à 13,6%. Cette diminution a pu être compensée jusqu'à maintenant par une augmen-

tation des exportations vers d'autres pays. Personne ne sait dire combien de temps cela durera. Selon des rapports de l'industrie, il semble que les commandes aient quelque peu baissé.

La Suisse possède encore une soupape de sécurité: les travailleurs étrangers. Mais on ne doit tout de même pas s'imaginer qu'on peut simplement exporter le chômage en licenciant les étrangers. Le calcul ne s'arrête pas là; l'exemple allemand est là

pour nous le prouver. Mais la réduction de 10 à 12% du nombre des travailleurs étrangers, mesure violemment critiquée par les employeurs, vu la situation actuelle de l'économie étrangère, a un aspect conjoncturel: elle assure pour l'instant le maintien du plein emploi, ce dont nous profitons tous.

MAX WEBER.

Traduction: J.-P. Métral.

(« Tagwacht ».)

## EN QUELQUES LIGNES

● **LA HAYE.** — Des vandales ont sacqué deux cimetières israéliens dans le sud de la Hollande. Soixante pierres tombales ont été détruites et plusieurs autres barbouillées de croix gammées et d'inscriptions « mort aux Juifs » et « mort à Wieselthau » (le chef du Centre de documentation sur les crimes de guerre nazis, à Vienne).

● **PARIS.** — Les femmes vont désormais pouvoir travailler dans l'enceinte de la Bourse de Paris.

● **VIENNE.** — M. Josef Klaus, chancelier fédéral d'Autriche, a déclaré, vendredi, à Vienne, que les pourparlers de l'Autriche avec Bruxelles, sur un accord avec la CEE, étaient entrés dans leur phase définitive.

● **BOLOGNE.** — L'assemblée nationale des secrétaires de section du Parti communiste italien s'est ouverte, vendredi, au Palais du Sport de Bologne avec la participation de 2500 délégués. C'est la première fois que se tient une telle assemblée depuis la création du PCI en 1921. Elle a été rendue nécessaire par les flottements qui se sont produits à la base même du parti au cours des dernières années.

● **PARIS.** — Le second procès des ravisseurs du leader marocain Mehdi Ben Barka, enlevé dans des conditions mystérieuses en octobre 1965 et qui n'a jamais été retrouvé, s'ouvrira lundi.

● **ATHÈNES.** — M. Papandreou a accusé, vendredi, le roi Constantin d'avoir commis « un nouveau coup d'Etat ». Le peuple grec, qui désire voir le roi au-dessus des partis, est profondément attristé, a ajouté M. Papandreou, qui a indiqué que l'« heure du peuple souverain avait sonné » et a lancé un appel au peuple pour rétablir « la liberté, la justice et la prospérité ».

● **BUDAPEST.** — M. Jenoe Fock, qui a été désigné, vendredi, comme nouveau chef du Gouvernement hongrois, est l'un des meilleurs spécialistes des questions économiques et du travail. Il est aussi le principal artisan de la réforme économique dont la mise en vigueur constituera la tâche majeure du nouveau gouvernement.

● **HONG-KONG.** — M. Liou Chao-chi aurait été exclu du Parti communiste chinois et remplacé à la tête de l'Etat par M. Chou En-lai.

● **MOSCOU.** — La Grande-Bretagne et l'URSS ont commencé, vendredi, des entretiens en vue de la signature d'un traité d'amitié et de coopération entre les deux pays.

● **LONDRES.** — Le Gouvernement britannique envisagerait de porter devant l'OACI l'affaire de l'interdiction de vol au-dessus de la zone d'Algésiras, récemment décidée par l'Espagne, apprend-on à Londres de source autorisée.

● **MILAN.** — « Je puis témoigner que le Gouvernement italien ne le cède à personne dans la recherche des moyens et des voies pour atteindre la paix en Asie », a déclaré, vendredi, Giuseppe Saragat, président de la République italienne, en inaugurant la 45<sup>e</sup> Foire internationale de Milan.

● **Washington.** — Le lancement d'« Esro-2 », le premier satellite construit par l'Organisation européenne de recherche spatiale qui, devait être lancé par les Etats-Unis, a été remis du 27 avril à la fin mai.

● **MEXICO.** — Un vaccin synthétique contre la lèpre et agissant également contre la tuberculose, a été découvert, au Mexique, par le Dr Alberto de Leon, de l'Institut des maladies tropicales du Ministère de la santé du Mexique.